

L'ŒIL DE LA POLICE

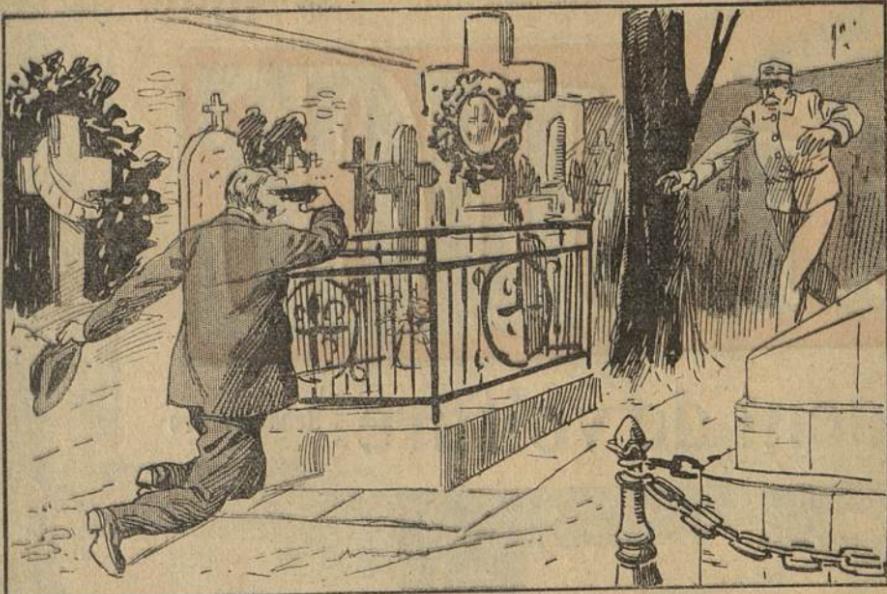
Publication nationale **Dramatique accident de voiture** Hebdomadaire



Après deux jours passés gaiement à une
noce à Bessais-le-Frontental (Cher), un pro-
priétaire ramenait en voiture, sa fille, et
deux amis.
L'attelage était arrivé à l'étang de Goule
(Voir les détails page 2).

ASTROPHE
... A Rufin
eurs montés
aux d'eau à
uil. La chaîne
t un énorme
tomba sur
d'une haute
mètres. Tru-
ci furent
coup et le
furent
grièvement
AN
SSION DE CAR
at un exercice
ne de grenadiers
ches, par suite
connues, a fait
tiles se disperser
x soldats gis-
t tous deux.
BE

Le désespoir d'un époux



Dans un cimetière de la banlieue marseillaise, un gardien apercevait un ouvrier qui s'agenouillait sur une tombe. Presque aussitôt, il entendait deux détonations et voyait l'inconnu s'effondrer; il était mort. On a su depuis que le pauvre homme avait perdu, il y a quelques mois, sa femme avec qui il avait été toujours très uni. Or, la veille de son suicide, pour comble d'infortune, mourait la fille du malheureux journalier, une jeune personne de 18 ans, qui était pour lui la seule consolation qui lui restait.

Dramatique accident de voiture

(Suite.)

et se trouvait au milieu de la chaussée de Bessais, à Valigny, par laquelle cet étang est séparé en deux. Effrayé par les aboiements d'un chien, le cheval fit un brusque écart et, comme un trait, fonça dans l'étang, entraînant avec lui la voiture et ses quatre occupants, dans une profondeur d'eau de plusieurs mètres. Après des efforts inouïs, les deux camarades du conducteur parvinrent à s'agripper au mur de la chaussée; mais la situation de ce dernier et de sa fille était horrible. Le propriétaire s'était cramponné à la tête de son cheval prêt à couler; sa fille, accrochée à une épave, luttait désespérément, à une huitaine de mètres de la chaussée.

Heureusement, une autre voiture, montée également par quatre personnes, suivait de près le véhicule renversé. Les occupants de ce véhicule, attirés par les cris désespérés des victimes de l'accident, s'empressèrent au secours de celles-ci et, utilisant les rênes de leur voiture, réussirent, après des efforts inouïs, à tirer tout le monde sur la chaussée. Les deux invités sauvés les premiers, coopèrent activement au sauvetage qui était extrêmement émouvant. Le propriétaire et sa fille furent sortis de l'eau évanouis et glacés; mais, après des soins énergiques, ils purent reprendre leurs sens. Un des rescapés portait une forte blessure à l'arcade sourcilière gauche.

Quant au cheval, entravé dans ses harnais, il ne put être sauvé, et se noya.

Toujours le mot « Vache »

Nous avons signalé dans notre dernier numéro le jugement rendu à Rennes à propos de l'épithète « vache » appliquée à un agent. Notre confrère *Excelsior* avait, à ce sujet, posé cette question à ses lecteurs : « Le mot

vache est-il une insulte? » A quoi un de ses lecteurs répond :

« En son sens français, vache n'est pas une insulte; grossièreté tout au plus à l'adresse d'une personne... qui se laisse aller.

« En son sens argotique, vache provient du mot *Rothwelsch*, ou même simplement alsacien *wache*, et veut dire gardien.

« Donc crier : « A bas les vaches ! » aboutit à crier : « A bas les gardiens de la paix ! » et constitue dès lors un délit.

« Le cri d'un accusé à ses juges : « Vaches ! » ne prend le caractère d'une injure que parce qu'il est interprété au sens étymologique de l'argot.

Le procès de la Bande Bonnot

LE VERDICT

La dernière audience fut certainement la plus émouvante de tout le procès.

Une foule nombreuse avait envahi la salle et cette foule fut vivement émue par les déclarations suprêmes des accusés.

A trois heures de l'après-midi, le jury entra dans la salle des délibérations. Il y demeura jusqu'au matin.

Enfin l'audience fut reprise et le président du jury fit connaître le verdict.

Callemine se lève alors et déclare que Dieudonné est innocent de l'attentat de la rue Ordener; que c'est lui et Garnier qui attaquèrent M. Gaby.

La Cour délibère ensuite et rend l'arrêt suivant :

Dieudonné, Callemine, Monier et Soudy sont condamnés à mort.

Carouy et Medge aux travaux forcés à perpétuité ;

Gauzy, à 18 mois de prison ;

Jourdan, à 18 mois de prison ;

Belonie à 4 ans de prison ;

Reinert à 1 an de prison ;

Kilbatchiche à 5 ans de réclusion ;

De Boué à 10 ans de travaux forcés ;

Crozal de Fleury à 5 ans de réclusion ;

Bénard à 6 ans de réclusion ;

Poyer à 5 ans de réclusion ;

Rodriguez, M^{me} Maitrejean, Marguerite Schoofs, Barbe Le Clech sont acquittés.

La prière interrompue

Un incident curieux s'est passé au cours de la séance d'ouverture du Corps législatif de l'Etat d'Indiana (Etats-Unis). Le Rev. E. Henry, qui disait les prières dont il est coutume de faire précéder les séances, fut soudain interrompu par le bruit des coups de maillet qui remplace là-bas la sonnette présidentielle. Il s'arrêta un instant, le gouverneur de l'Etat lui criant à tue-tête : « Assez de discours politique, s'il vous plaît ! » Il semblait, en effet, que l'avisé révérend avait inséré au beau milieu de sa prière d'intercession un verset personnel demandant que le monopole du rhum cessât d'appartenir à l'Etat et fût même supprimé. Comme ce monopole est une source de revenus extrêmement fructueuse, on conçoit l'inquiétude du gouverneur à l'idée que la prière du chapelain pouvait être exaucée.

LES DÉBUTS D'UN SCULPTEUR

Il n'est bruit à Caen, depuis quelques jours, que d'une aventure dont le piquant met toute la population en gaieté.

Un étudiant était tombé amoureux d'une jeune artiste lyrique.

L'autre jour il proposa à son amie de fixer ses formes dans le marbre. L'artiste lyrique, qui joue surtout les « professional beauty », accepta, très fière à la pensée qu'elle pourrait bientôt admirer son buste grandeur nature, dans la galerie de quelque amateur.

Le jeune étudiant se procura donc 8 kilos de plâtre, et la jeune personne s'étant adossée à un mur, il commença à lui mouler le visage et le buste.

Bientôt l'opération fut terminée. — Il faut maintenant attendre que le plâtre sèche, fut-il conseillé au modèle; cela ne demandera, du reste, que quelques minutes.

L'artiste attendit... mais, déjà la « professional beauty » sentait son visage se contracter et ses formes se meurtrir sous la pression du plâtre qui, en séchant, se rétrécissait. De plus, elle respirait fort mal, dans ce corset sans sou-

plesse. Se sentant défaillir, elle demanda grâce à l'étudiant qui s'empressa et voulut enlever son moule; mais, inexpérimenté, il ne put réussir.

— Je meurs, je meurs... gémissait l'artiste.

Affolé, le sculpteur trop novice courut chercher un médecin. Quand l'homme de loi fut en présence de la « patiente », il ne put que constater le fait et se désolait de voir un point de manifester quelque surprise, hocha la tête, puis laissa tomber ce conseil :

— Ce n'est pas un médecin qu'il vous faut, c'est un maçon !

Seul, en effet, un ouvrier maçon put à coups de marteau l'enveloppe de plâtre de la jeune artiste. Cette opération ne se fit sans douleur; il y eut ici et là de profondes égratignures.

La police est saisie de l'affaire, tant par la jeune beauté aujourd'hui complètement brouillée avec l'étudiant que par le propriétaire de l'immeuble où l'opération se pratiqua non sans dégâts.

Guillaume II poursuivi

Dans un discours prononcé récemment devant le conseil d'agriculture, Guillaume II avait déclaré qu'il avait « flanqué à la porte » un de ses fermiers, dont il était mécontent. Le personnage visé a protesté énergiquement. Une importante association d'agriculteurs dont il fait partie, s'est emparée de l'affaire et mène maintenant grand tapage, disant que l'empereur, cette fois encore, a été mal informé. L'incident prend une incroyable ampleur.

Une chèvre qui aime l'argent

Après avoir fait fortune à Paris, un habitant de Saint-Cirgue (Lot) se rendit acquéreur d'une propriété. Comme il devait encore 1 000 francs sur le prix de ladite propriété, il se rendit chez le notaire pour effectuer ce dernier paiement. Son portefeuille était enfilé d'une liasse de dix billets de 100 fr.; mais le notaire étant absent notre homme remporta chez lui ses billets bleus. Comme il visitait son étable, il se débarrassa du veston contenant le portefeuille, puis il sortit, sans s'inquiéter de la présence d'une chèvre.

Quand le propriétaire voulut rendre son veston, il le trouva étendu à terre. Le portefeuille gisait, déchiré, à quelque distance, et il n'y avait plus trace nulle part des dix billets de 100 francs. L'homme, soupçonnant la chèvre d'avoir brouté la finance, l'abattit aussitôt et trouva dans l'estomac de la bête des fragments de billets de banque non digérés.

La victime de cette étrange mésaventure est en instance auprès de la Banque de France pour rentrer dans ses fonds.

Bandits aristocrates

Depuis trois semaines, l'opinion publique était passionnée par le mystérieux assassinat en plein jour, dans son appartement, de la femme d'un ingénieur très riche.

Après de laborieuses recherches, la police découvrit les traces des coupables, qui furent arrêtés grâce à un faux télégramme de la

police les appelant à Pskof, propriété cachait les assassins.

Le premier est un jeune homme âgé de 26 ans, fils d'un haut fonctionnaire des affaires étrangères, et fonctionnaire également le même ministère, employé au ministère chargé souvent de missions à l'étranger; l'autre, âgé de vingt et un ans, est un fonctionnaire de la banque d'Etat, fils d'un général; tous deux sont très répandus dans la société. Très dépensiers, ils étaient tous dans le besoin, par suite de leur existence déréglée.

Le premier fut l'amant de la victime, passa même la nuit précédant l'assassinat chez elle. Il tenta vainement de lui extorquer de l'argent par chantage, puis escroqua des traites. En désespoir de cause, tous deux tentèrent la femme après une lutte acharnée à coups de hachette et de canne plombée; mais effrayés par un coup de sonnette, l'appartement voisin, ils n'osèrent pas entrer et n'emportèrent qu'une bague de diamant qui fut vendue le même jour à un bijoulier. La situation sociale des deux meurtriers provoque une très vive émotion et constitue un scandale inouï.

Un mystérieux manuscrit

Un débardeur retirait, l'autre matin, de la Seine, un peu en amont du pont de Concorde, une bouteille soigneusement cachée contenant un manuscrit. Il courut porter la nouvelle au commissaire de police du quartier des Invalides, qui ouvrit la bouteille et ceci :

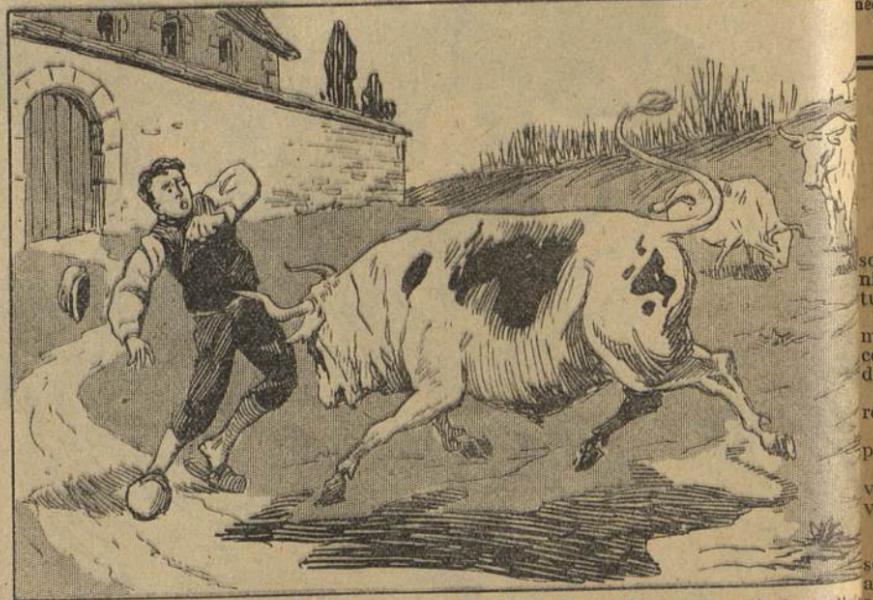
« A cet être maudit, adieu ! Je veux son amour, ses insultes, ses mensonges, ne veux plus être martyrisée sans cesse, vais mourir ! »

« Oh ! l'horrible vision du 8 février ! au coin de la rue de la Bourse et du café Collet ! C'est fini, bien fini ! »

« La justice militaire trouvera des édifiantes chez mes concierges. »

« Que justice me soit rendue ! Adieu ! » Tel était l'étrange libellé du manuscrit, seulement d'une initiale : K...

Un enfant aux prises avec un taureau



Un jeune garçon de quatorze ans, domestique au service de la communauté des religieux à Chavagne-en-Pailers (Vendée), qui gardait des bestiaux dans un champ, caressait un jour d'un jeune taureau quand celui-ci, devenant furieux, frappa l'enfant à deux reprises différentes avec ses cornes. L'enfant, atteint au bas-ventre, fut transporté d'urgence à l'hôpital de Montaigu. Son état est très grave.

Dans le prochain numéro

commencera :

L'INCONSOLÉE

Grand Roman de Passion

PAR

JULES MARY

Les Faits-Divers de la Semaine

LA MAIN ET LA BAGUE

Grand roman policier

PAR A. K. GREEN

(Traduction de J. Heywood)

CHAPITRE XXIX

LE POUR ET LE CONTRE (Suite.)

« Le lendemain, elle voit Morgan s'enfuir précipitamment de chez sa tante. Sur le moment, elle n'attache pas grande importance à cet incident ; mais, en arrivant en ville, elle apprend la brutale agression dont Mme Clemmens a été victime. On lui dit bien que c'est un chemineau qui est accusé de ce meurtre, mais déjà le doute naît dans son esprit. Je l'entends murmurer tout bas : « C'est affreux ! Il ne peut en résulter rien de bon. »

Cependant, elle veut croire encore à l'innocence de celui qu'elle aime. Elle insiste pour connaître, par le menu, les circonstances dans lesquelles Mme Clemmens a reçu le coup fatal. C'est alors qu'elle aperçoit sur le tapis la bague qu'elle a glissée, la veille, dans la poche de Morgan.

« Aussitôt, la vérité lui apparaît dans toute sa hideur. Son premier mouvement est de poser son pied sur la bague, dans l'espoir de la faire disparaître sans que personne s'en aperçoive. Mais se sentant observée par moi, elle a recours à la seule alternative qui se présente. Pour éviter que les soupçons ne se portent sur le neveu de Mme Clemmens, elle déclare que ce bijou est à elle.

« On s'explique ainsi son agitation, sa terreur, lorsque la veuve bégaie les deux mots qui établissent un rapport indiscutable entre le criminel et une bague. On comprend aussi son départ précipité, après avoir entendu les dernières paroles de la mourante, la malédiction qu'elle sait ne pouvoir s'adresser qu'à l'homme dont elle avait espéré porter un jour le nom.

« Ayant ainsi accueilli le soupçon, elle se sent poussée par une force irrésistible à en contrôler l'exactitude. Dès le lendemain elle part pour Buffalo afin de voir Morgan, de lui arracher, peut-être, l'aveu de son crime. A l'embranchement de Syracuse, elle se trouve tout à coup face à face avec le jeune homme et, n'étant pas sur ses gardes, elle ne peut dissimuler l'horreur qu'il lui inspire. « Vous veniez me voir ? » lui demande-t-elle en se reculant. Lui, s'apercevant qu'il s'est perdu aux yeux de la femme qu'il aime, ne sait que répéter la même question et s'enfuit, incapable d'affronter son regard.

« Convaincue désormais de la culpabilité de Morgan, la jeune fille revient à Sibley. Elle ne peut ignorer que si le jeune homme s'est laissé entraîner au crime, l'amour qu'il lui a voué, à elle, a été pour beaucoup dans sa faute. Il lui semble qu'elle en partage, en quelque sorte, la responsabilité et cela d'autant plus que l'avant-veille, au lieu de chercher à calmer le ressentiment de son amoureux, elle s'est montrée aussi outrée que lui de l'entêtement de la veuve. Peut-être même a-t-elle, par de funestes paroles, jeté dans son esprit le germe des pensées qui ont fait de lui un assassin.

« Ces considérations font comprendre com-

* Voir les numéros 193 à 217.

ment il se fait que l'amour de la jeune fille subsiste malgré tout. Certes Morgan est à jamais perdu pour elle, mais elle n'en désire pas moins le voir échapper aux rigueurs de la loi. Elle pense qu'il suffira, pour cela, de s'en tenir à son mensonge au sujet de la bague, de ne parler à personne de ce qu'elle a vu du haut de la tourelle.

« Sur ces entrefaites, elle apprend que par un concours de circonstances presque incroyable, un autre, un innocent, est accusé d'être l'auteur du crime, que M. Hildreth est en prison... Elle espère d'abord qu'il saura faire reconnaître son innocence, mais les jours se passent et rien ne se produit.

« Elle sait maintenant que malgré l'entrevue qu'elle croit avoir eue avec lui dans la cabane, Cyrille Morgan n'a pu se résoudre à faire à la justice l'aveu de sa culpabilité. Pour mettre le comble à son angoisse, arrive la nouvelle de la tentative de suicide de M. Hildreth. Pour le coup, l'hésitation n'est plus permise : il ne faut pas qu'une nouvelle victime vienne s'ajouter à la première.

« Elle envoie la lettre anonyme, qui aura pour effet d'attirer l'attention des autorités sur le neveu de Mme Clemmens. Notez-le bien, cependant, car c'est ce qui lui rend cette démarche moins insupportable, miss Darrel compte bien voir acquitter Morgan, faute de preuves, étant donné qu'elle est toujours résolue à ne pas révéler la circonstance de sa fuite de chez Mme Clemmens à l'heure du crime. Peut-être même se dit-elle qu'en dernier ressort elle pourra sauver le coupable par un généreux mensonge, tel que celui de ce matin.

« Il semble au début que le raisonnement soit juste. Un système de défense ingénieux, dont elle est seule, avec Morgan, à connaître le point faible, est imaginé par M^e Ormond. Déjà l'acquiescement du prévenu ne fait de doute pour personne, lorsque votre visite, Monsieur le Procureur, les questions directes que vous lui posez, arrachent enfin à miss Darrel son terrible secret.

« Elle comprend à votre attitude que son témoignage, s'il est produit devant le tribunal, entraînera inévitablement la condamnation de l'homme qu'elle aime toujours, en dépit de son crime ; elle se voit acculée à l'alternative de se sacrifier elle-même ou de perdre Morgan.

« Son choix est bientôt fait. La même noblesse de caractère qui l'a obligée à dénoncer le jeune homme, plutôt que de voir condamner un innocent, la pousse irrésistiblement à s'accuser elle-même pour sauver la vie de celui qu'elle a trahi.

« La seule chose que n'ait pas prévue miss Darrel, c'est que Morgan n'accepterait pas un pareil sacrifice, qu'il aimerait mieux révéler le secret dont la sauvegarde pouvait seule assurer son acquittement.

« Voilà, Monsieur le Procureur, comment j'envisage la situation : il me semble que d'un bout à l'autre mon raisonnement est inattaquable. Nous allons voir ce que répondra Hickory.

M. Ferris avait commencé par écouter les paroles de M. Byrd d'un air triste et soucieux.

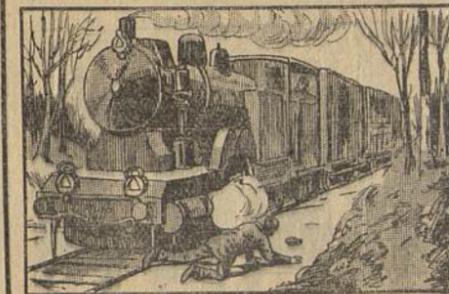
Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

TUÉE PAR SON ONCLE. — Un ouvrier demeurant à Menpenti, où il travaillait dans une scierie mécanique, entretenait des relations avec sa nièce, âgée de 28 ans. Vers huit heures du matin, l'ouvrier, qui soupçonnait sa nièce de le tromper, se rendit chez elle pour lui demander des explications. Une violente querelle éclata entre eux et, tout à coup, au cours de cette dispute, l'ouvrier sortit un revolver de sa poche et fit feu sur sa compagne qui fut tuée sur le coup. Le meurtrier alla ensuite se constituer prisonnier. **MARSEILLE.**



MORT DE FROID. — En traitement dans une maison de santé, un vieillard de 60 ans, qui ne jouissait plus de toutes ses facultés, parvint à s'évader et à s'enfuir dans la campagne. Mais il ne put retrouver son chemin. Saisi par le froid, surpris par la neige, il erra au hasard ; puis il tomba dans un champ où des cultivateurs le retrouvèrent, mort de froid. **MACON.**



TOMBÉ SOUS UN TRAIN. — Au moment où un train effectuait une manœuvre, un commissionnaire traversa les voies. Il glissa malencontreusement et tomba devant la locomotive. Le malheureux n'eut pas le temps de se relever. Il eut la jambe gauche broyée. On craint la nécessité de l'amputation. **FEURVILLE.**



UNE MUTINERIE. — Au moment où un sergent de garde effectuait une ronde dans la prison du fort Malbousquet, un soldat colonial en prévention de conseil de guerre l'assomma d'un coup de pierre, tandis qu'il pénétrait dans sa cellule. Le corps de garde accourut et put se rendre maître du forcené. **TOULON.**

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

PINCÉE !

Théodore Chou est traduit devant le tribunal sous l'inculpation d'ivresse publique et manifeste et de voies de fait exercées sur la plaignante personne de Mme veuve Gobichon.

L'accusé se présente fort civilement ; il manifeste même une politesse exagérée, trop cordiale, avec une fâcheuse prétention à faire de l'esprit.

C'est avec une obséquiosité souriante qu'il répond à l'interrogatoire du président.

Celui-ci lui reproche ses habitudes d'intempérance.

M. LE PRÉSIDENT. — Je lis sur le procès-verbal : « Ivresse habituelle. » Qu'est-ce que vous avez à répondre à ça ?

CHOU. — Soif habituelle, mon président.

LE PRÉSIDENT. — Oui, quand vous avez soif, vous buvez, et quand vous avez bu, vous avez encore soif ! Vous buvez même pour la soif à venir !

CHOU. — Faut bien... quand on est comme moi homme de précaution !

LE PRÉSIDENT. — Enfin, vous êtes un ivrogne.

CHOU. — Oh ! mon président !...
LE PRÉSIDENT. — Sachez que l'ivrognerie

n'est pas une excuse. L'alcool pousse au crime, il ne l'atténue pas.

CHOU. — Je n'ai jamais été criminel... Mme GOBICHON. — Oh ! le scélérat ! le menteur ! Il m'a attenté !

LE PRÉSIDENT. — Vous aurez la parole tout à l'heure, madame (A l'inculpé). Venons au fait.

CHOU. — Je ne me rappelle rien.

LE PRÉSIDENT. — Le tribunal appréciera ce système de défense. Le 12 septembre dernier, vous étiez ivre, comme à votre habitude.

CHOU. — Justement, c'est pour ça que je ne me rappelle rien.

LE PRÉSIDENT. — Vous êtes entré dans un cinématographe et vous avez pris place à côté de Mme veuve Gobichon, la plaignante, ici présente.

CHOU. — C'est bien possible.

LE PRÉSIDENT. — Vous ne niez pas ? (A la plaignante.) Vous le reconnaissez ?

Mme GOBICHON. — Sûr ! après ce qu'il m'a fait.

CHOU. — Je ne vous ai rien fait du tout, puisque je ne me rappelle rien !

Mme GOBICHON. — Vous m'avez pincée... à un endroit que je n'ose pas nommer... par pudeur pour le tribunal qui me voit...
CHOU. — Pincée ! Vous voudriez me faire croire que j'en ai pincé pour vous ? Non, j'étais tout de même pas soulé à ce point-là !... (Rires.)
Mme GOBICHON, furieuse. — J'ai déjà fait le bonheur de deux époux et je vous prie de croire qu'ils ne se sont jamais plaints !

CHOU. — Non... mais ils en sont morts !...

LE PRÉSIDENT. — Silence ! Le délit qui vous est reproché est précisément celui-ci : pendant le spectacle, profitant de l'obscurité qui régnait dans la salle, vous avez approché votre main... La plaignante se sentit d'abord frolée, puis pincée... dans une partie charnue.

CHOU. — Laquelle ? Elle en a beaucoup !

LE PRÉSIDENT. — Inutile de préciser davantage. Tout le monde comprend. Qu'avez-vous à dire pour votre défense ?

CHOU. — Y a rien de vrai dans tout ça !

Mme GOBICHON. — Comment, rien de vrai ? D'abord, j'ai des témoins... et un bleu... que j'ai gardé quinze jours !

CHOU. — Il était fidèle ! Est-ce que vous l'avez montré aux témoins ?

Mme GOBICHON. — Polisson !

LE PRÉSIDENT. — N'aggravez pas votre cas en débitant des impertinences.

CHOU. — Je ne suis débitant de rien du tout : je suis mécanicien.

LE PRÉSIDENT. — Expliquez donc pourquoi vous avez pincé cette dame. Vous ne la connaissiez pas et elle ne vous disait rien.

CHOU, avec conviction. — Oh ! rien du tout ! Mme GOBICHON. — Etes-vous agaçant avec vos rien du tout ! C'est vous qui en êtes un, de rien du tout !

LE PRÉSIDENT. — Enfin, l'avez-vous pincée, oui ou non ?

CHOU. — Je ne me rappelle pas...
Mme GOBICHON. — Libidineux !

CHOU. — Bon ! Voilà que j'esuis un libidineux à c't'heure !...

LE PRÉSIDENT. — Si vous ne voulez pas vous expliquer, allez vous asseoir.

CHOU. — Dame ! mon président, voilà tout ce que je peux dire au sujet de la chose : je ne suis qu'un ouvrier, moi, un mécanicien pour vous servir ; quand je suis allé ce soir-là au cinématographe, j'avais pas eu le temps de rentrer chez moi pour me mettre sur mon trente-et-un. Je m'étais arrêté à prendre l'apéro avec des camarades...

LE PRÉSIDENT. — Vous vous étiez même arrêté trop longtemps. Vous auriez mieux fait d'aller changer d'habit au lieu de prendre une culotte.

CHOU, souriant. — Et de remporter ma veste... avec mes outils dans la poche... C'est ça qui m'a perdu !

LE PRÉSIDENT. — Que voulez-vous dire ?

CHOU. — Oh ! c'est pas malin à comprendre... Vous allez voir...

LE PRÉSIDENT. — Tâchez d'être bref.

CHOU. — Comme Pépin, mon président. Voilà ce que c'est : tandis que les vues défilaient sur l'écran, je me suis assoupi... Tout à coup je m'aperçois que ma pince n'est plus dans ma poche... je suppose qu'elle a glissé... Pour la retrouver, je tâte sur la banquette...

Mme GOBICHON, interrompant dans un élan d'indignation. — Il a tâté, monsieur le président, vous entendez, il avoue qu'il a tâté !

CHOU. — La banquette ! pas autre chose

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

POUR AVOIR OUBLIÉ SA CLEF. — Un employé de commerce, âgé de 68 ans, couche toutes les nuits dans un garage, impasse Guéméné.

Dans la nuit, le sexagénaire, ayant oublié sa clef, essaya de gagner son logis habituel en passant par une fenêtre du premier étage; mais il manqua son élan, et tomba sur la toiture d'un petit hangar qui se trouvait au-dessous.

Au bruit les voisins accoururent: malgré tous leurs efforts, ils ne purent dégager le malheureux qui s'était cassé la jambe.

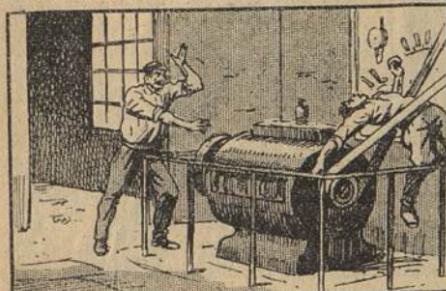
Il fallut appeler les pompiers pour descendre le blessé, qui fut transporté à l'Hôtel-Dieu. **PARIS.**



LA FOLIE. — Au moment où un médecin aliéniste sortait de chez lui, rue de Castellane, une folle qu'il avait soignée autrefois et qui faisait les cent pas devant sa porte, s'approcha de lui et tira dans sa direction deux coups de revolver. Fort heureusement, les balles n'atteignirent pas leur but. Désarmée sur-le-champ, elle fut dirigée sur l'infirmerie spéciale du dépôt. **PARIS.**



UNE BAGARRE. — Pour avoir frappé avec une clef un soldat colonial qui refusait de lui payer à boire, une fille soumise fut arrêtée par des agents. Aussitôt, une bande de souteneurs se précipita sur les agents qui se virent obligés de dégainer. D'autres agents qui se trouvaient place d'Italie accoururent. Les apaches purent être arrêtés. **PARIS.**



ENTRAÎNÉ PAR UNE COURROIE. — Un tailleur de glace, âgé de 32 ans, qui travaillait dans un atelier de la rue Bastrol, a été saisi par une courroie de transmission et violemment projeté sur le sol où il s'est brisé les deux jambes. Il a été transporté à l'hôpital Saint-Antoine. **PARIS.**

Peu à peu, cependant, à mesure que parlait le détective, le visage du magistrat s'était rasséné: ce fut d'un ton presque enjoué que M. Ferris donna la parole au policier.

— Monsieur le Procureur, commença Hickory, il serait bien difficile, en effet, dans l'état actuel de nos informations, de réfuter les arguments si magistralement exposés par mon excellent collègue et ami, M. Byrd. Pour y prétendre avec quelque chance de succès, il faudrait connaître le motif pour lequel Morgan a fait preuve d'une telle précipitation, lorsqu'il est parti de chez sa tante à midi cinq minutes.

« A première vue, sans doute, le fait semble accablant pour lui; il est possible, cependant qu'il s'agisse d'une simple et trompeuse coïncidence. Pour ma part, je crois aussi fermement aujourd'hui à l'innocence de Morgan, que j'étais persuadé, tout récemment encore, de sa culpabilité.

— Comment expliquez-vous ce revirement d'opinion ?

— Il s'est produit, Monsieur le Procureur lorsque le jeune homme a désavoué le système, adopté par M^e Ormond. A partir de ce moment-là, je l'ai tenu pour innocent et je ne doute pas de vous faire partager ma manière de voir d'ici un instant.

— Il aurait agi comme il l'a fait pour se laisser condamner à la place de Miss Darrell ?

— Je ne dis pas cela, Monsieur le Procureur. Il a pensé peut-être que son innocence suffirait, en fin de compte, à la faire acquitter.

— Vous croyez donc que Miss Darrell a dit la vérité en se déclarant coupable ? demanda M. Byrd à son tour.

— Il ne s'agit pas de ce que pense votre humble serviteur. Ce que je tiens à prouver, c'est que Morgan agissait sous l'empire de cette conviction; vous allez comprendre pourquoi.

« S'il est possible de démontrer par un acte quelconque du prévenu, si insignifiant soit-il, qu'à un moment donné, Cyrille Morgan a pu croire à la culpabilité de Miss Darrell il est impossible, qu'il soit coupable lui-même, n'est-ce pas là un fait indéniable ?

— Assurément, reconnut M. Ferris, mais il faudrait, pour s'en assurer, pouvoir lire dans la pensée de ce jeune homme.

— J'estime, Monsieur le Procureur, qu'il suffira d'examiner sa conduite. Permettez-vous que je l'interprète à ma façon ?

M. Ferris inclina la tête en signe d'assentiment, tandis que M. Byrd prenait un air sceptique.

— Je commencerai comme vous, M. Byrd, par le rendez-vous de la clairière. Ce qui a surtout frappé Morgan, ce sont les paroles de sa compagne: « On a souvent vu les choses changer complètement d'aspect du jour au lendemain. » C'est à quoi il pense aussitôt, en apprenant, à Buffalo, le meurtre de sa tante.

— Mais c'est de l'enfantillage, Hickory ! s'écria le détective avec impatience. Que faites-vous de la bague perdue par lui dans la salle à manger de Mme Clemmens.

— Ce que j'en fais ?... Un argument de plus en faveur de ma thèse ! Comme il ne s'était pas aperçu que Miss Darrell la lui avait rendue, ce ne peut être que la jeune fille, selon lui, qui a perdu la bague sur le théâtre du crime. De toute façon, d'ailleurs, il ignorait ce détail au moment dont il s'agit: il n'en a entendu parler qu'à l'audience.

« Je reprends donc mon exposé. Quel est le premier mouvement de l'accusé lorsqu'il rentre chez lui, après avoir appris la mort tragique de sa tante ? Il prend la photographie de l'aimée, dont il barre le visage de deux gros traits à l'encre; il fait un paquet de ses lettres précieusement conservées par lui, et les entoure d'un ruban noir, comme en signe de deuil. Il a beau se dire que Miss Darrell a tué Mme Clemmens pour lui rendre service; cette jeune fille n'existe plus, désormais, pour lui.

« L'entrevue dans la salle d'attente de Syracuse, n'en déplaît à M. Byrd, n'est pas plus probante dans un cas que dans l'autre. Tous

les arguments dont il a fait usage, je puis les retourner contre lui. Morgan, tout aussi bien que Miss Darrell, a pu vouloir se faire une conviction définitive. Comme la jeune fille, il a eu un mouvement de recul en la voyant. Il a demandé, lui aussi, si elle était venue de Sibley pour le voir, et le trouble de Miss Darrell a dû, à un égal degré, le confirmer dans ses soupçons.

« Je n'en veux pour preuve que sa manière d'agir pendant les journées suivantes. Il ne vient pas à Sibley, même pour assister à l'enterrement de sa tante, car il craint de se retrouver en présence de celle qu'il veut oublier. Il apprend, de son côté, l'arrestation de M. Hildreth, sa tentative de suicide: il continue à se taire, ne voulant pas compromettre Miss Darrell.

« Quand vous le convoquez, Monsieur le Procureur, il est persuadé que c'est comme témoin. Vous avez pu constater vous-même l'étonnement qu'il a marqué, en se voyant l'objet de vos soupçons.

« Finalement on l'arrête: il comparait devant ses juges. Son avocat imagine un système de défense des plus habiles, qui semble devoir assurer son acquittement. Il accepte la situation et continue à se taire.

« Mais voilà qu'au moment même où tout est sur le point de s'arranger, Miss Darrell vient avouer publiquement son crime. M^e Ormond s'interpose aussitôt, pour révoquer en doute le témoignage de la jeune fille. Morgan n'hésite pas alors à reconnaître à son tour sa présence chez Mme Clemmens au moment critique, espérant détourner l'attention du jury et sauver, s'il en est temps encore, celle qui a préféré affronter les rigueurs de la loi que de voir condamner un innocent.

« Il me paraît, en un mot, que nous avons là un ensemble de faits suffisant à établir, sans conteste, la croyance de Morgan à la culpabilité de Miss Darrell et par suite à mettre mon client hors de cause. Qu'en pensez-vous, Messieurs ?

— C'est, en effet, très plausible... M. Byrd, qu'avez-vous à objecter à ce raisonnement ?

— Je dirai seulement qu'il s'applique tout aussi bien à Miss Darrell, fit le détective, non sans humeur.

— De sorte qu'ils ne seraient coupables ni l'un ni l'autre ! conclut M. Ferris, un pli songeur au front. C'est là votre avis à tous les deux ?

— C'est le mien, s'écria Hickory sans hésitation.

— Je le partage... jusqu'à un certain point, concéda M. Byrd. Il est possible que Morgan n'ait rien à se reprocher, je dirai même que je suis tout prêt à le croire, après avoir entendu les arguments de Hickory. En revanche, il me paraît dur de me rabattre sur Gouverneur Hildreth après avoir si longtemps cru à son innocence. A quelle autre conclusion s'arrêter, cependant ? Je suis bien forcé de reconnaître que je me suis trompé.

— En un mot, vous êtes d'accord tous les deux, fit le procureur en promenant son regard de l'un à l'autre des policiers. Je suppose donc qu'il va falloir abandonner les poursuites contre Morgan... C'est égal, poursuivit-il après une légère pause, je trouve très curieux qu'on n'ait jamais pu retrouver le fameux bossu de la première heure.

Étonné de cette volte-face subite, le détective leva sur M. Ferris un regard interrogateur, au fond duquel perça bientôt un certain embarras. Il répondit, toutefois, avec une parfaite franchise:

— Cela tient, avant tout, à ce que je n'ai pas fait d'effort sérieux pour le retrouver.

(La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine

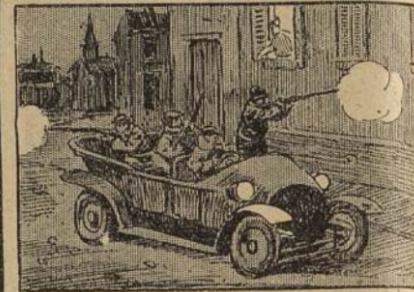
(Suite).

UNE FEMME A POIGNE. — Une propriétaire, Mme Laurent, lasse de se voir volée chaque jour, se mit en campagne et surprit le malfaiteur en flagrant délit; Mme Laurent le saisit résolument au collet et l'arrêta.

L'individu essaya en vain de se débattre, sa victime le bon, des passants accoururent et, tout navré de sa malencontre, le voleur dut se laisser entraîner au commissariat par Mme Laurent qui ne lâchait pas prise. **SEVRES.**

SOUS UN TRAMWAY. — Un gamin de six ans a été écrasé vers huit heures du soir, par un tramway de Madeleine-Asnières.

Le pauvre enfant, affreusement broyé, a expiré immédiatement. **LEVALLOIS.**



AMUSEMENTS NOCTURNES. — Au milieu de la nuit, des automobilistes traversèrent la commune. Pour s'amuser ils tirèrent des coups de fusil dans les portes et les fenêtres. Les habitants se levèrent en hâte et on vit aux fenêtres d'un casque à méche. Les mauvais plaisants disparurent après avoir tiré une dernière fois sur un malheureux qui fut tué. **RIEUX.**



LE PRIX DE L'IVRESSE. — Étant ivre, un jeune homme se réfugia, pour passer la nuit, dans une cabane appartenant à un cultivateur de Bourdonne. En fumant, il se leu à plusieurs bottes de paille sur lesquelles il s'était étendu. N'ayant pas la force de fuir, il a été complètement carbonisé. **MANTRE.**



UN BŒUF DANS UNE BOUTIQUE. — Avenue de Défense, un énorme bœuf, échappé d'un troupeau, entra la porte d'une épicerie au grand effroi des personnes qui trouvaient dans la boutique. Calmé en apercevant des bottes de carottes, il se mit à manger tranquillement attendant ainsi qu'on vint le chercher. **COURCEVOUX.**

A force de farfouiller, je parvins à mettre la main sur ma pince qui était logée contre le... le postérieur de cette dame... Je la saisis... les branches s'étaient probablement écartées et alors... en serrant la main, c'est comme ça que ma voisine aura été pincée... Mais moi, je ne l'ai pas touchée, je le garantis !...

Mme GOBICHON. — Menteur ! j'aurais bien senti que ce n'était pas des doigts !

CHOU. — Vous avez donc l'habitude ?

Mme GOBICHON. — Insolent !

LE PRÉSIDENT. — Allez vous asseoir. Votre système de défense ne tient pas debout.

Mme GOBICHON. A CHOU. — Il est comme vous quand vous avez bu !

CHOU. — Oh ! mais, dites-moi, je vous défends de m'insulter, vous, la veuve aux deux maris !

LE PRÉSIDENT. — Taisez-vous tous les deux !

Le tribunal délibère et, après avoir reconnu la culpabilité de Chou, le condamne à huit jours de prison pour voies de faits, sans insister autrement sur la nature du délit, les intentions gardantes du délinquant n'étant pas suffisamment démontrées.

MICHEL NOUR.

UNE MÉPRISE

Mme Armandine, directrice d'un bureau de placement de la banlieue de Paris, est poursuivie pour coups et blessures.

Elle eut jadis des destinées plus hautes; elle fut, à l'entendre dire, artiste à son heure et remporta même un prix au Conservatoire.

Mais si elle avait beaucoup de voix, elle avait encore plus de muscle, et c'est ce qui lui fit tort.

Elle-même prend soin de raconter au tribunal l'épisode qui bouleversa sa carrière dramatique.

LA PRÉVENUE. — Je chantais un duo avec un fort ténor, un gringalet de rien du tout qui hurlait faux à mes oreilles; impatientée, je le saisis par la peau du cou, je l'enlevai à bout de bras et le flanquai à la porte... par la fenêtre.

« Sur ce, le professeur me pria de rester chez moi en me disant: — « Vous avez la vocation d'être femme colosse, la musique n'est pas votre fait ! »

« Et alors j' m'ai mise directrice de bureau de placement.

(Le plaignant est appelé à déposer.)

C'est un petit vieux monsieur qui se présente, les yeux baissés et rougissant pour un rien.)

LE PRÉSIDENT. — Vous étiez aller demander une bonne à Mme Armandine ?

LE TÉMOIN, timidement. — Oui, monsieur.

LA PRÉVENUE, d'une voix trépidante. — Une bonne à tout faire, spécifions bien !...

LE PLAINANT. — Le lendemain, madame m'envoyait une jeune personne d'une vingtaine d'années, poudrifiée, avec des yeux d'une rare éffronterie et des chichis tout autour de la tête.

« Cette bonne me causa tout d'abord une impression désagréable; mais ce fut bien pis, lorsqu'à déjeuner, elle émit la prétention de se mettre à table avec moi, puis elle me tapa sur le ventre en me tutoyant.

« Et comme je la mettais à la porte, elle s'est retournée et m'a montré (rougissant) son... mécontentement.

LA PRÉVENUE. — Vous m'avez demandé une bonne à tout faire en clignant de l'œil... moi j'ai compris, j'ai cru comprendre que vous vouliez... Enfin quoi !... j'ai inscrit votre demande sur mon registre avec cette mention: — « Bonne pour vieux polisson. »

LE PLAINANT, la voix étranglée de fureur. — Moi, un vieux po... po... po...

LA PRÉVENUE. — Et alors je lui ai envoyé Mélina.

(On a assigné la jeune personne comme témoin.)

Mais l'huissier crie en vain son nom aux échos d'alentour, personne ne répond.)

Le tribunal condamne, séance tenante, Mlle Mélina à cinquante francs d'amende.

(On entend alors une voix éraillée du fond de l'auditoire):

— Cinquante balles, mince ! vu que c'est moi que je paierai l'amende !... Me v'la !... que que vous me voulez ?

Le président l'invite à déposer.

LE TÉMOIN. — On vous a déjà tout dit... J'suis engagée chez Mme Armandine pour faire les bonnes pour vieux monsieurs seuls.

Vous comprenez-moi, j'ai pas l'habitude, ces maisons-là, qu'on m'envoie coucher sixième...

« Quand j'ai vu chez quel type que j'étais tombée... oh ! là là c'que j'ai pris mes claques et mes claques.

LE PRÉSIDENT. — Les claques, c'est votre patronne qui s'en est chargée.

LA PRÉVENUE. — Voilà comment j'arrivé... Monsieur (designant le plaignant) a fait irruption dans mon domicile me traitant de vieille proxénète, etc... vous croyez que c'est agréable !

« Ah ! dame ! vous comprenez, la m... tardé m'a monté au nez et... j'ai peut-être cogné un peu fort... c'est la faute de vos muscles.

LE PLAINANT. — J'ai dû rester quatre jours au lit.

LA PRÉVENUE. — Satanés muscles ! tousjours qu'ils me jouent des tours pareils.

« Tenez, pour réparer le dommage, je vous fournirai une bonne; de Nanterre, celle-là.

LE PLAINANT. — Non, madame !

LA PRÉVENUE. — Garantie sur facture.

LE PLAINANT. — Non madame !

LA PRÉVENUE. — Quel sale caractère ! ce type-là, je lui offre une rosière maintenant il n'en veut pas !

Mme Armandine est condamnée à quatre jours de prison avec sursis et cent francs d'amende.

JULES DEMOLLIENS.

LE SECRET DE GERMAINE

Grand roman dramatique

PAR LOUIS BOUSSENARD

DEUXIÈME PARTIE

La Haine

XX (Suite)*

— Oui, une scène, dit Suzanne, parlant très vite, comme pour s'enlever le temps de la réflexion et arracher de son petit cœur tout ému le gros secret qui le faisait battre si fort.

« Je vous vois à peine... Je suis toujours comme une abandonnée.

« J'ai un papa que j'adore... qui m'adore, et je suis toujours privée de sa tendresse.

« Le monde l'absorbe... les affaires le réclament... les courses, le...

« Le font courir, parbleu !

« C'est ça... le mot ne me venait pas...

« Enfin, jusqu'au cigare qui me l'enlève...

« Et pourtant il peut fumer chez moi... oui, chez moi, quand la trop rare fantaisie lui vient de visiter sa petite recluse.

« J'ai tous les torts, ma chérie... mais sois tranquille, je les expierai de la façon la plus honorable et la plus agréable...

« Mais, tu viens de rentrer... qu'as-tu vu sur ta route ?

« Quelque bijou superbe qui te plaît ?

« Donne l'adresse du marchand, et je t'offrirai l'objet de ton désir.

« Non ! rien pour aujourd'hui, papa.

« J'arrive seulement du couvent, où j'ai vu ces dames, toujours si bonnes et si aimantes.

« Je suis allée ensuite chez une ouvrière bien extraordinaire, qui travaille un peu pour moi.

« Père, vous avez parfois la faiblesse de me trouver jolie...

« Ce n'est pas assez dire, ma mignonne.

« Je te trouve admirable... exquise... divine...

« C'est charmant, cette galanterie paternelle, pétrie d'indulgence ; mais que serait-ce donc si vous voyiez la créature peut-être la plus splendidement belle qui existe à Paris ?

« Et tu l'as trouvée dans une mansarde...

« Jenny l'ouvrière...

« Et en portrait dans l'atelier d'un peintre célèbre...

« Ah ! mon Dieu !... moi qui voulais vous faire la surprise d'une grande toile où se trouve représentée en pied votre Suzanne...

« Tu connais un peintre qui...

« Tout à l'heure, papa...

« Nous n'en sommes encore qu'à mon inconcevable de la rue Méchain...

« C'est l'idéal de la beauté féminine, et je ne m'étonne pas si Maurice... je veux dire monsieur Vendol, en a fait une étude si magnifique...

« Car c'est la même, indubitablement.

« Le comte, qui avait dressé l'oreille, regarda sa fille dans les yeux et ajouta :

« Tu connais un peintre dont le nom est Vendol et que tu appelles Maurice ?...

« Oui, papa ; mais laissez-moi vous dire que Germaine...

« A ce nom, qu'il n'attendait pas, le comte eut un léger tressaillement, que du reste Suzanne ne vit point. Ses yeux s'allumèrent d'un éclair fauve et il abaissa lentement ses paupières.

« Germaine, interrompit-il avec une lenteur calculée, pour cacher l'émotion qui faisait trembler sa voix ; quelle est cette femme ?

« C'est cette personne si miraculeu-

« sement belle et qui ressemble trait pour trait à l'étude que Maurice... monsieur Vendol a faite d'après le tableau du prince Bérésoff.

« Ah ! vraiment, fit le comte avec une indifférence admirablement jouée, bien que son cœur battit à rompre.

« Oui, j'ai entendu qu'on l'appelait ainsi quand elle s'est évanouie brusquement...

« Elle s'est évanouie... pourquoi ?...

« Je n'en sais rien !

« Comme elle travaille à ravir, je voulais qu'elle vint m'essayer ici la toilette qu'elle confectionne pour moi.

« Alors je lui ai donné mon nom : Suzanne de Montdieu.

« Elle a poussé un léger cri, puis elle est tombée à la renverse...

« Un jeune homme qui se trouvait là, le fiancé de sa sœur, l'a retenue à temps...

« Son nom m'a frappée, car il est bizarre : Bobino...

« Le comte eut alors une contraction si brusque et si intense des mâchoires que ses dents broyèrent tout net le bout d'ambre de son porte-cigare.

« Mais tel était l'empire qu'il avait sur lui, que ses traits demeurèrent impassibles.

« Suzanne continua, sans soupçonner les battements désordonnés du cœur de son père, ni l'intérêt poignant de ce récit qu'il semblait écouter par simple complaisance :

« La maison est située au coin de la rue Méchain et de la rue de la Santé... Je suis revenue ici sans m'arrêter davantage à ce fait... et je ne vous en aurais même pas parlé, si cette femme... Germaine... n'avait ressemblé si étonnamment à l'amie du prince Bérésoff, avec lequel vous étiez si intimement lié, n'est-ce pas ?

« Intimement, en effet, répondit le comte, qui répétait mentalement : Germaine... Bobino... rue Méchain...

« L'aveugle destinée les met encore sur ma route, alors que je désespérais...

« Germaine, plus belle que jamais et que j'aurai à moi... Bobino, que je vais faire disparaître... le prince, condamné à mort... peut-être suicidé en ce moment...

« Oh ! oui, Germaine !... à moi l'avenir... à moi la fortune... à moi ce lendemain qui appartient au plus fort...

« Et tout entier aux pensées qui se heurtaient dans son cerveau, il n'entendait plus sa fille, dont les paroles devenaient de plus en plus hésitantes.

« Elle lui racontait en quelques mots rapides sa rencontre avec le peintre, l'insulte dont elle avait été victime, la correction des drôles par un inconnu... l'arrivée d'une dame au couvent... c'était sa mère... la mère de l'inconnu... Maurice Vendol.

« Le comte évoquait par la pensée l'image enivrante de Germaine ; il la revoyait si belle, si hautaine et si implacable dans cette résistance que n'avait même pas brisée l'outrage... et plus que jamais il la désirait.

« Les paroles de Suzanne lui arrivaient comme un babil d'oiseau, une intimité et douce griserie de l'oreille.

« Un mot le rappela soudain à la réalité.

« ... Nous nous aimons, Maurice et moi...

« Hein !... tu dis ?... ce jeune homme a l'audace de t'aimer... et toi...

« Moi aussi, je l'aime, ajouta gravement Suzanne, en levant sur le comte son beau regard plein de loyauté, dans lequel se lisait une ardente prière.

« Ah !... tu l'aimes, fit le comte en fronçant le sourcil...

« Oui !

« Peuh !... quelque rapin ambitieux d'arriver à la fortune en compromettant une jeune fille de notre monde.

« Suzanne sentit un grand frisson l'envelopper. Elle crut que ses larmes allaient jaillir et que les sanglots allaient l'étouffer et l'empêcher de parler. Elle réagit

de toute la force de son énergie, de son amour, et, affermissant sa voix, reprit :

« Père, vous méconnaissez votre fille si vous la croyez capable de se jeter à la tête du premier venu...

« Vous méconnaissez aussi M. Vendol en lui prêtant un calcul odieux que repoussent sa délicatesse et sa probité.

« C'est un artiste dans toute la plus belle et plus noble acception du mot... ambitieux !... oh !... oui, ambitieux à coup sûr ! dévoré du désir de parvenir à la gloire, possédant du reste une volonté opiniâtre et aussi un grand talent.

« Et délicat !... et simple !... et bon !... adorant sa mère, passionné pour son art, déjà connu... presque célèbre...

« Eh ! comme tu prends feu, ma fille chérie, interrompit le comte surpris ; puis au fond, pour quelque motif ignoré, très ému de cet amour qui dérangeait peut-être quelque ténébreuse combinaison.

« Oh ! père !... que dites-vous là ? s'écria douloureusement Suzanne, froissée dans ce qu'elle avait de plus cher par la trivialité de cette expression, dans laquelle elle sentait comme une profanation de son amour.

« Eh ! mon enfant, j'appelle les choses par leur nom... un petit feu de paille qu'il faudra éteindre, une amourette de pensionnaire qui ne doit pas ne peut pas avoir de suite...

« Comment !... père... vous toujours si bon pour moi... vous ne voulez pas... que je devienne... la femme de l'homme qui m'aime... et que j'aime ?

« Non, ma fille !

« Ma Suzanne, pour laquelle j'ai rêvé un avenir superbe... que je veux voir une des reines de notre monde, ne sera pas une petite madame Vendol... la femme d'un barbouilleur de toile...

« Tu épouseras plus tard un de nos égaux... un homme de ce monde que tu ignores encore...

« Je suis riche... tu seras opulente...

« Oh ! vous voulez mon malheur...

« Des mots, tout cela, ma chérie...

« Père !... mon père adoré... je vous en supplie... laissez-moi vivre selon mes désirs... selon mon cœur... Ma destinée est là... je le sens...

« Non ! interrompit-il d'un ton froid et résolu que la jeune fille ne lui connaissait pas.

« Il est inutile d'essayer de me fléchir ou de me convaincre, cela ne sera pas.

« Je voudrai ton bien malgré toi... plus tard, tu me remercieras.

« D'autre part, je pense que tu ne reverras pas ce jeune homme... tu ne me forceras pas à te le défendre formellement.

« Et moi qui croyais que madame Charmet veillait sur toi.

« Moi qui, en te confiant aux Dames de la Visitation, vivais libre de tout souci...

« Vraiment ! elle est jolie, leur surveillance !

« Vous l'exigez... père... eh bien ! je ne reverrai plus Maurice...

« A la bonne heure.

« Oui, dit-elle avec une sorte d'égarément, je vous obéirai... mais...

« Mais ?...

« Puisque je ne puis être la femme de celui que j'aimerais toujours, vous me laisserez bien entrer dans un couvent.

« Non ! eh !... non !... c'est de la démenche.

« Du reste, tu réfléchiras.

« Oh ! ma résolution est prise, dit Suzanne que les sanglots étouffaient...

« Puis, incapable d'articuler un mot, le cœur brisé par ce refus brutal qui anéantissait ses plus chères espérances, la jeune fille, qui n'avait jamais connu de la vie que les roses, s'enfuit chez elle, se demandant comment faisaient les pauvres dont les peines morales s'augmentaient encore des rudes soucis de l'existence !

« Elle pleura longtemps au bonheur per-

du, ne pouvant s'imaginer que son père lui refusait Maurice, cherchant un motif à ce refus cruel, le premier qu'elle subissait...

« Quelques heures passèrent ainsi dans un anéantissement douloureux, puis la pensée lui vint d'informer son ami de ce qui venait de se passer entre elle et son père.

« Alors, les yeux rouges, la main tremblante, le cœur oppressé par une de ces immenses douleurs sous lesquelles il semble que doive succomber l'organisme humain, elle s'installa devant son petit bureau.

« Elle prit une feuille de papier d'où s'exhalait une subtile et délicate odeur de verveine, son parfum de « rédilection », et lentement écrivit.

« D'abord, les mots ne lui venaient pas. Les premières lettres que traçait sa plume semblaient n'avoir aucune signification. C'étaient comme des sanglots écrits qui s'épanchaient convulsifs, pressés, en même temps que les larmes dont le ruissellement ne s'arrêtait pas.

« Enfin, les expressions se groupèrent petit à petit, et sa plume courut avec un petit grincement plaintif sur le papier vert d'eau où s'étaient par-ci par-là des larmes.

« Maurice, mon ami, je souffre, oh ! je souffre à en mourir. Je comprends les gens qui désespèrent et se tuent. C'est mon premier chagrin ; je ne savais pas, moi, qu'une pauvre créature humaine pût en un moment endurer de pareilles tortures. J'ai ignoré jusqu'à présent même la douleur physique. Je ne croyais pas que la douleur morale pût être aussi affreuse.

« Tous les ressorts de mon être sont brisés. Je pleure, je gémis, je crois que si je pouvais crier cela me ferait du bien. Voyez-vous, c'est comme si mon père venait de m'arracher le cœur et me jeter pantelante, meurtrie, mourante, à terre où je me débats.

« Il a voulu anéantir mon amour, notre amour. Maurice, comprenez-vous pareille cruauté de la part d'un père !

« Oui, il m'a défendu de vous aimer ! Il ne veut pas que je sois votre femme ! Il prétend que notre amour est impossible... que je dois y renoncer... que vous ne devez plus rien être pour moi... moi rien pour vous !...

« Comme si pareille chose pouvait arriver, n'est-ce pas, cher bien-aimé ! Comme si Suzanne pouvait exister loin de Maurice, et Maurice loin de Suzanne ! Mais c'est un sacrilège, cela, n'est-ce pas ?

« Je lui avais tout dit, moi ! que nous nous aimons, que vous êtes l'élu de mon âme, que je suis celle que votre cœur a choisie... Il sait que notre existence est indissolublement liée par cette chose exquise, divine et si cruelle pourtant : l'amour !

« Oui, il sait tout cela. Il m'aime, dit-il, et je l'ai cru jusqu'alors, puis qu'il a tout fait pour que je sois heureuse.

« Et pourtant, il m'a opposé un refus tout sec... un refus formel, affreux, quand je l'ai prié, supplié, de vous recevoir prochainement et de vous accueillir comme un fils quand vous viendriez lui demander ma main.

« Mais, alors, puisqu'il ne consent pas, et puisque je vous aime, il veut donc me faire blasphémer la tendresse paternelle... tuer en moi l'amour filial ? Il veut donc n'être plus rien pour moi qu'un étranger méchant, haineux, que la vue de mes souffrances n'émeut pas... qui éprouve une joie abominable à voir mes larmes ?...

« Oh ! Maurice !... Maurice ! comme je suis malheureuse !

« Mon Dieu ! comment font donc les pauvres, eux qui n'ont pas de pain, pas d'asile, quand ils endurent, en plus de ces souffrances physiques, ces tortures morales que votre Suzanne endure à son tour !

« Et ils n'ont pas de révolte ! Et ils traversent sans haine, sans envie, sans un élan de colère contre nous, les riches, cette existence que je soupçonnais à peine.

« Oh ! les malheureux ! comme ils sont à plaindre, et comme la destinée est inique pour eux !

« Et ils se résignent à vivre de privations, à travailler du matin au soir, parfois la nuit, à endurer tous les

« besoins matériels, et à souffrir toutes les tortures morales.
 « Moi ! oh ! moi, je protesterais, car je sens la révolte gronder en moi !
 « Car enfin, qu'ai-je fait à mon père ?
 « A-t-il le droit de me traiter ainsi !...
 « Et s'il l'a ce droit, pourquoi en use-t-il ?
 « Maurice, mon bien-aimé, je ne sais plus ce que j'écris ! Je voudrais être près de vous, pleurer à plein cœur, vous dire que je vous aime, recevoir de vous l'assurance que vous m'aimez... que vous m'aimerez toujours.
 « Oh ! voyez-vous, j'ai besoin de le savoir... de le croire, de me l'entendre répéter... car, sans cela... oh ! sans cela, je sais bien que je ne vivrais pas longtemps.
 « Il m'a fait promettre, jurer, de ne plus vous revoir... J'ai promis... et je suis trop loyale pour manquer à ma parole. Je ne vous verrai plus, Maurice ! Adieu, nos chères entrevues du matin ; adieu, ces bonnes causeries où nous nous épanchions de cœur à cœur, escomptant l'avenir et rêvant d'être unis à jamais.
 « Il a exigé ! Pouvais-je ne pas obéir ?
 « Mais je vous aime et vous aimerai toujours. Et ce qu'il ne pourra jamais faire, c'est de me forcer à ne plus vous aimer.
 « Oh ! pour cela, jamais !... jamais !
 « Il brisera mon cœur, il brisera ma vie, mais il ne tuera pas mon amour.
 « Je suis votre fiancée, Maurice, votre amour sera l'unique amour de ma vie, et rien ne pourra prévaloir contre lui.
 « Je ne suis pas de celles qui se rennient, et je vous dis, en terminant cette lettre, dont chaque mot m'arrache avec un sanglot, une parcelle d'âme :
 « A toujours, à jamais.

« SUZANNE. »

Elle n'eut pas le courage de se relire. Elle plia nerveusement la lettre, l'inséra dans une enveloppe, et appela sa parente.

Celle-ci, qui venait d'être morigénée rudement par le comte, était au courant de tout.

Elle accourut près de la jeune fille qu'elle aimait comme son enfant, et la voyant aussi cruellement endolorie, essaya de la consoler.

Suzanne, qui croyait avoir épuisé ses larmes, pleura encore, et, donnant la lettre à l'excellente femme, lui dit :

— Tenez ! portez-lui ce mot et dites-lui qu'il m'écrive. Allez ! partez et revenez vite, ma bonne cousine.

XXI

Ainsi toute l'ingéniosité de Bobino pour éviter les poursuites du comte et de ses agents, toutes les précautions prises pour cacher Germaine et le prince avaient été inutiles.

Le hasard, l'aveugle fatalité, avaient été plus forts que la ruse, l'habileté vraiment incomparables de l'ouvrier typographe.

Et comme tout s'enchaîne dans la vie, il avait fallu que ce hasard, dont les manifestations sont encore plus fréquentes qu'on ne le croirait, mit en présence Maurice et Suzanne, amenât Germaine et les siens devant le couvent de la Visitation, et conduisit jusque devant Germaine, Suzanne, la fille de son bourreau.

Et c'est grâce à cet enchaînement de faits très simples, dont pas un ne sort de la vie réelle, que le comte de Montdieu avait appris de sa fille le secret de la retraite de Germaine, qui pourtant se croyait bien isolée au milieu de l'innombrable foule du grand Paris !

Et le brigand, qui avait à réparer un échec, n'était pas homme à négliger cette information si étrangement apportée.

Deux jours s'étaient, comme on le sait, écoulés. Germaine, sans aucune ressource, avait accepté l'ouvrage de celle dont le nom avait si cruellement résonné à ses oreilles.

On mourait littéralement de faim, là-bas, rue Méchain, et Germaine, en dépit de tout, avait fait taire sa fierté. Elle travaillait activement pour l'enfant de cet être exécré qu'elle eût poignardé si elle avait pu le faire.

La vie des pauvres a de ces implacables exigences.

Marie, cependant, allait un peu mieux. Ou plutôt, elle n'allait pas plus mal, et le docteur espérait la sauver.

Mais il lui fallait des soins, des médicaments, des toniques variés, nombreux, très chers, et Germaine parfois se repentait de ne pas avoir accepté un modeste acompte sur ce que lui proposait si obligeamment mademoiselle de Montdieu.

Certes, pour elle, Germaine eût tout refusé. Mais n'avait-elle point outrepassé la somme de ses devoirs en privant sa sœur et le prince, malades tous deux, de cette ressource ?

Aussi, elle tirait activement son aiguille, chiffonnant, plissant du bout de ses doigts de fée ces merveilles que seul peut enfanter le génie des ouvrières de Paris.

Elle songeait que mademoiselle Suzanne viendrait bientôt, qu'elle s'en-

bien pâles, bien faibles aussi, et leurs yeux fatigués par cette veille si longue avaient de douloureux papillotements.

Minuit sonna au couvent. Berthe, machinalement, regarda le réveille-matin, cette horloge du pauvre qui scandait bruyamment les minutes de travail, et coupe de son ronflement strident des nuits de repos, interrompues par le labeur qu'il faut reprendre.

Puis la fillette bâilla, s'étira, se frotta les yeux.

— Tu es fatiguée, mignonne, dit affectueusement Germaine à sa cadette.

— Il faudrait te reposer.

— Non, sœur, je ne veux pas me reposer.

— Je l'attends venir, mon Jean, notre Bobino.

— Oui, c'est vrai, tu as raison ; il est si heureux quand il te voit la première, en arrivant.

— Tiens ! je vais voir Marie... elle

vie pour la voir hors de péril, moi, plutôt qui devrais partir...

— Oh ! toi, Germaine... Que là ?...

« Toi... mourir... »

— Oui, il y a parfois des moments où le fardeau de l'existence est si lourd.

« Songe donc, ma chérie, dans cette situation horrible je me trouve... »

« Toi, du moins, tu as l'espoir en toi... »

« Tu aimes un homme digne de tu es aimée comme tu mérites de l'être... »

Berthe rougit un peu et sourit de men en songeant à l'ami si cher qu'elle attendait, et répondit :

— Je suis encore bien jeune, Germaine, et lui aussi.

« Mais c'est vrai que je l'aime... qu'il m'aime aussi... »

— C'est un cœur d'or... une vaillante et qui te rendra heureuse... »

« Maman Rollin l'aimait tant... »

« Elle le regardait comme son... »

Moi, c'est pour moi un frère... oui, un frère... »

— Comme tu me dis cela, Germaine, la lettre de la jeune fille, dont les yeux se mouillaient, trouvant elle-même un peu ne sais quoi de grave, presque de douloureux, à l'accent de sa sœur.

« Pourquoi la vie est pour nous si cruelle que j'ai peur de nouvelles catastrophes... »

« Et je me dis : Que deviendront-elles, si je venais à leur manquer... »

— Oh ! ne pense pas à cela, supplie Germaine.

« Tu me brises le cœur. »

— Si ! si !... je dois te le dire, Germaine.

« Je suis l'aînée, votre protection, en vérité... »

« D'ailleurs, même si je n'étais plus là... si ce frère venait à vous manquer, à toi et à Marie... »

— Tais-toi !... sœur... tais-toi !

— Bobino resterait... mais, le comte est si méchant, on dirait des choses dont tu serais bien innocente, aussi.

« Mais, enfin, on ne peut pas chercher les mauvaises langues de la rue... »

« Aussi, j'ai pensé qu'il faudrait marier le plus tôt possible. »

— Je n'ai que dix-sept ans, en a seulement vingt.

— Qu'importe ! Il serait ton mari, selon la loi, comme il l'est par l'affaire du dévouement.

« Sa présence ici serait l'appel aux yeux du monde. »

— Oui... je ne dis pas non... vrai... »

« Mais toi, Germaine, pourquoi tu pas épousé Michel, quand tu priait si instamment... avant sa mort... »

A ces mots, Germaine eut un sursaut de terreur et pâlit.

Elle répondit d'un air égaré :

— Oh ! ne dis pas cela, c'est impossible... oh !... non... c'est impossible... je ne savais... »

« Tiens ! ne m'en parle jamais ! »

Et Germaine, comme si elle défaillait, baissa la tête, essuya ses yeux pleins de larmes, reprit bravement son ouvrage à la lueur vacillante de la lampe.

— Je ferai ce que tu voudras, sœur, reprit Berthe en regardant le réveille-matin qui marquait une heure.

Puis elle ajouta :

— Comme le temps est long !

« Il va revenir avec un peu d'air et cela nous permettra d'aller faire un tour dans le jardin. »

— Moi aussi, je compte les minutes, la semaine prochaine.

« Nous n'avons plus un sou à la maison. »

« Michel a pu encore diner ce soir. »

— Comme il dort !... C'est bien, n'est-ce pas ? »

— Je lui ai fait prendre de la morphine à Marie pour lui procurer un bon sommeil.

« Et je frémis en pensant que tu ne m'as rien à lui donner à manger... »

« Songe donc ! lui habitué à tout avoir... ne plus avoir un morceau de pain. »

— Et Marie sans ses médicaments... »

« Oh ! somme-nous malheureux ! »



LE SECRET DE GERMAINE. — Elle prit une feuille de papier et, lentement, écrivit.

hardirait à lui demander un peu d'argent. Il le fallait absolument pour Marie surtout et pour le prince.

Elle n'avait besoin de rien. Berthe se priverait ; mais Bobino, qui vivait on ne sait comment et travaillait comme un nègre, ne pouvait plus tenir. Malgré sa vaillance, il tomberait fatalement.

Le brave garçon ! quel dévouement ! quelle gaieté en dépit de tout. En vérité, il était l'âme de la petite communauté, qui sans lui eût succombé aux terreurs et aux chagrins, ou fût bientôt morte de faim.

Germaine l'attendait avec une fiévreuse impatience.

C'était, comme on sait, jour de paye, et bien que sa semaine eût été notablement diminuée par les avances, Germaine comptait que l'on pourrait encore marcher grâce à l'appoint du travail fourni par mademoiselle de Montdieu. Il devait rentrer au plus tôt à deux heures du matin, et Germaine, aidée de Berthe, travaillait activement, à la lueur d'une petite lampe à essence.

Les deux pauvres enfants, n'ayant presque rien mangé de la journée, étaient

ne se plaint plus, la pauvre chérie ; je crois qu'elle dort.

« Quitter l'ouvrage comme ça deux ou trois minutes, ça me réveillera. »

Berthe se dirigea sur la pointe du pied vers le « dortoir des dames », comme disait plaisamment Bobino.

Il y avait là deux lits : l'un où était couchée la petite malade, et l'autre où reposaient ensemble Germaine et Berthe.

Elle regarda par la porte entr'ouverte, vit à la lueur de la veilleuse Marie qui dormait d'un sommeil agité, fiévreux, interrompu de temps à autre par quelque rauque éclat de toux.

Ce sommeil était encore le repos, et Berthe revint près de sa sœur de ce pas furtif des gardes-malades, qui est une sorte de glissement étouffé.

— Pauvre chérie, dit-elle à voix basse.

« Oh ! je donnerais ma vie pour la voir guérie. »

— Elle vivra... je le sens, répondit Germaine, en travaillant avec son énergie fébrile.

« Quant à dire que tu donnerais ta

(La suite au prochain numéro.)

LA FAUTE D'AMOUR

Grand roman de Passion

PAR MAXIME VILLEMER

TROISIÈME PARTIE

Rose-de-Mai

XVIII (Suite)

Sur la porte du bureau de tabac, le vieux Kerven regardait s'avancer le jeune homme, qu'il ne connaissait pas encore.

Daniel s'approcha de lui.

— Bonjour, Kerven.

— Ah ! monsieur Daniel... c'est vous !

— Quoi de nouveau au château, Kerven ?

Il n'acheva pas ; il vit tant de douleur dans les yeux de Daniel, qu'il n'osa compléter sa pensée.

— Alors, reprit-il, vous allez voir mademoiselle Blanche, la dernière de la race ? En ce moment elle est seule au château ; mais, sous peu, vous pourrez y rencontrer le comte de Kernoël ; il arrive demain soir... et sa fille est dans la joie...

pâle, elle regarde le jeune homme sans pouvoir prononcer une parole.

Elle semble grandie dans ses vêtements de deuil — car elle porte le deuil de sa mère morte à jamais pour elle, puisqu'elle ne la reverra plus.

Ses lourds cheveux blonds — de ce blond fauve séduisant — encadrent son joli visage éclairé par de larges yeux bleus, aux reflets changeants.

Elle tend la main à Daniel.

— Oh ! vous êtes venu ! dit-elle, frémissante de joie, vous avez eu pitié de ma solitude... merci, Daniel.

« Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, mon père sera ici demain, et, cette fois, pour ne plus me quitter jamais.

Dans la sienne Daniel garde cette petite main un peu tremblante ; et doucement, il entraîne la jeune fille vers un salon du rez-de-chaussée.

Il la fait asseoir sur un fauteuil, tandis que lui reste immobile devant la vaste cheminée.

Un lourd silence tombe entre eux. Ils paraissent gênés l'un et l'autre ; et cependant les mêmes pensées, les mêmes desirs, font battre délicieusement leurs cœurs.

Elle demande enfin.

— Et Gaétane ?

— Gaétane est mariée ; ne le saviez-vous pas ?

— Je ne sais rien, rien, fit-elle en passant la main sur son front, comme pour cacher les rides profondes qui s'y creusaient. Je ne sais rien, rien... pour moi c'est l'oubli absolu !

— Gaétane est heureuse, car elle a retrouvé sa mère ; et moi, Blanche, j'ai eu la joie d'aider à ce bonheur...

« Dans cette maison, voyez-vous, ma petite amie, des choses monstrueuses se sont passées dont nous sommes solidaires tous deux ; — et Gaétane, je le crains, n'oubliera jamais que nos mères l'ont terriblement frappée dans ses affections les plus chères... »

— Oh ! fit Blanche en joignant ses jolies petites mains, je sais bien, moi, que Gaétane pardonnera... je connais son cœur ! Quand elle me reverra, elle me tendra les bras, m'accueillera comme on accueille une sœur bien-aimée.

— Votre sœur ?...

— Je l'aime comme telle ; et mon père l'adorera toujours comme l'aînée des Kernoël.

« Quant à l'héritage que lui est échu... rien ne sera changé aux dispositions testamentaires du duc de Flers. Mon père me l'a écrit, mon père ne peut pas dépouiller celle qui a tant souffert... »

— Les souffrances sont effacées et finies quand le bonheur est là, fit Daniel très grave ; et Gaétane est heureuse, car elle vient d'épouser celui qu'elle aimait.

— Celui qu'elle aimait, murmure Blanche d'une voix basse, si basse qu'on eût dit un souffle ; oh ! oui, épouser celui qu'on aime... c'est là le vrai, l'unique bonheur !

Daniel entendit ces paroles ; et, très ému, il regarda cette jolie tête penchée, ce pur visage un peu pâle, ces épaules graciles, mais bien faites... tout cet ensemble de grâce et de séduction.

Blanche ne toussait presque plus. Une amélioration très grande s'était produite dans ce tempérament si fragile autrefois, mais qui maintenant semblait pouvoir résister aux intempéries hivernales.

Puis aussi Daniel se souvenait avoir entendu dire par le médecin de la famille que si Blanche atteignait sa dix-huitième année, il répondait d'elle, elle serait sauvée.

Et Blanche aurait bientôt dix-neuf ans. Elle semblait avoir grandi ; son visage avait pris une gravité triste.

— Oh ! reprit-elle, Gaétane aimait Hervé... et la Providence lui a donné pour époux celui qu'elle aimait !

— Mais vous aussi vous vous mariez, Blanche.

Elle secoua sa jolie tête blonde.



LE SECRET DE GERMAINE. — Elle accourt près de la jeune fille qu'elle aimait comme son enfant.

Le vieux Breton se signa.

— Yvonne a été bien malade, fit-il, et moi j'ai failli mourir. Regardez-moi bien, monsieur Daniel... ne me trouvez-vous pas changé ? Nous avons eu tant de peine, tant de chagrin, dans cette maison !

« Un misérable s'est rendu à Plogoff, dans ma vieille mesure, uniquement pour me faire causer, pour me tirer les vers du nez — comme on dit vulgairement, »

« Il m'a fait boire, ce coquin, il m'a grisé. Qu'ai-je pu lui dire dans mon ivresse... je ne me le rappelle plus ; mais il me semble, voyez-vous, que je suis un peu cause de tous nos malheurs... »

— Ce qui doit arriver arrive, Kerven ; on n'échappe point à la destinée...

— A la justice de Dieu ! fit le Breton en se signant pour le seconde fois.

« Oh ! reprit-il en se tamponnant les yeux — car, il pleurait — Mme de Kernoël, elle, a payé sa dette. Elle est devenue folle ; elle est atteinte d'une démence incurable. Sur les rocs, elle erre comme un mauvais génie ; et elle est tellement maigre aujourd'hui, qu'on croirait voir une sorcière sortir de l'enfer... »

— Quant à l'autre, à sa sœur... »

Daniel ne voulut pas en entendre davantage.

A pied, il continua sa route et parvint enfin devant la petite porte basse du château de Plogoff.

Cette porte n'était pas fermée ; il la poussa et, sans rencontrer âme qui vive, traversa une pelouse jaunie où picoriaient quelques poules rachitiques.

La lourde porte de chêne de la vieille maison était également ouverte ; Daniel put donc, sans avoir à sonner, s'engager dans le vaste corridor.

Personne... un silence écrasant...

C'était l'oubli, la solitude absolue. Et Blanche vivait là, seule avec le désespoir de sa vie perdue ; seule, et abandonnée de tous ceux qu'elle avait tant aimés — car elle les avait aimés tous, elle !

Entre sa mère, sa sœur, son père, elle avait partagé son cœur d'enfant jusqu'au jour où, devenue jeune fille, Daniel s'était glissé lui aussi, dans ce cœur de femme.

Tout à coup un cri s'échappa de la gorge de Daniel.

Blanche vient d'apparaître ; toute

La lettre tomba des mains de Daniel. Puis il la ramassa et la relut encore, cette lettre, où Blanche lui laissait voir tout que de son amour.

Pauvre petite Blanche !... Pourquoi donc n'irait-il pas la surprendre à Plogoff ? Ensemble, ils pourraient pleurer leur bonheur perdu, leurs illusions envolées... leur jeunesse pour manquée.

Et pendant tout le jour, il songe à cette blonde exquise qui, dès la première entrevue, l'a tant aimé...

Il aimait alors Gaétane, lui ; — mais maintenant... maintenant il ne l'aime plus ; c'en est fini de cet amour...

D'ailleurs, depuis longtemps déjà — et même sans s'en rendre compte — sa passion pour Gaétane s'était progressivement affaiblie.

La confiance qu'elle lui fit à Plogoff de son amour pour Hervé l'avait d'abord affolé... et son cœur en avait ressenti un tel choc, une telle angoisse, que toutes les fibres en paraissaient à tout jamais brisées.

Puis vint le drame, la lettre d'Yvonne Kerven l'appelant à Plogoff près de Gaétane mourante ; et il était resté sourd à l'appel de la vieille Bretonne ! Il avait remis la lettre à Hervé en lui disant : « Tu es médecin ; pars pour Plogoff... et sauve Gaétane ! »

Maintenant il se rappelait tous ces faits ayant bouleversé sa vie... mais il se les rappelait avec calme, et son cœur ne battait plus.

Un vent d'orage avait passé, emportant toutes ses illusions, brisant ses plus doux espoirs.

Et, à cette heure, il se débattait au milieu de toutes ces ruines. Pourrait-il désormais édifier dans son cœur quelque autel nouveau — dont Blanche serait la divinité ?

Il se rendit chez le colonel qui venait d'être placé à la tête du régiment en remplacement de Jean Bellanger, promu général ; et ce chef de corps, aimable comme son prédécesseur, lui accorda aussitôt une permission de huit jours et lui apprit en même temps que, par une lettre reçue le matin même, le général Bellanger lui annonçait la nomination prochaine du lieutenant Bargemont à un poste en Tunisie.

Daniel poussa un cri de joie. Ah ! il allait donc enfin s'éloigner de la France, de ce pays qui maintenant ne pouvait lui rappeler que de douloureux souvenirs...

Le jour même il partit pour Quimper ; et sitôt arrivé dans cette ville, sans prévenir Blanche, il prit le train pour Audierne. À la gare, il trouva la vieille patache devant le conduire à Plogoff.

L'automne était froid, glacial ; en ces contrées, le mois d'octobre est un mois d'hiver. Depuis longtemps déjà les bruyères et les fougères étaient fanées et les blés laissaient apercevoir de grandes plaines noires, sapées par la faux des moissonneurs, dénudées, pleines de flocs.

Un vent glacial soufflait, soulevant la poussière de la route silencieuse et un morcelé déserte. Quelques vaches noires erraient dans la plaine, agitant doucement leurs clochettes, dont le bruit monotone était interrompu que par le chant mélancolique des pâtres.

Dans Plogoff, le lieutenant Bargemont descendit de voiture.

— Non, dit-elle ; — toujours je resterais à Plogoff avec mon père et je n'aurais d'autre souci que de secourir les pauvres.

— Alors, quand votre père ne sera plus, car il faut tout prévoir dans cette vie si courte pour tous — vous resterez seule ?

— J'entrerai dans un cloître... si je vis jusque-là — qui sait ? Certains chagrins tuent, Daniel.

— Pour tenir un tel langage il faut que vous n'ayez jamais aimé, fit Daniel avec beaucoup de douceur ; il faut que vous n'ayez jamais senti battre votre cœur...

Elle ne répondit point ; ses yeux s'abaissèrent et, sous les lourdes paupières, des larmes apparurent.

« Pleure ! pensait Daniel ; tombe, douce rosée d'amour dont mon cœur est imprégné ! Ah ! je ne veux point les voir, ces larmes, car je sens que moi aussi j'éclaterais en sanglots !

« Pleure, pauvre créature innocente, pauvre martyre ! Toi et moi nous sommes liés par le sang à deux criminelles ! Les mêmes peines, les mêmes angoisses étirent nos cœurs meurtris... et de cette communion de détresses est né en mon cœur l'amour profond que je ressens pour toi ! »

Et, presque à genoux, maintenant, devant la jeune fille, doucement il murmure :

— Je t'adore ! Regarde-moi, Blanche, ma Blanche aimée — je t'aime, je n'aime que toi... et je te supplie de me pardonner de t'avoir fait de la peine.

« Bientôt, n'est-ce pas, mon amour, nous nous marierons ; et nous partirons tous deux loin, bien loin... Nous traverserons la mer, et nous irons cacher notre bonheur dans quelque village de la côte africaine !

« Puis nous emmènerons avec nous le comte de Kernol ; et, à nous deux, nous saurons bien le consoler... »

Elle ne peut répondre ; les paroles s'étranglent dans sa gorge, un poids très lourd pèse sur son cœur défaillant.

Et elle s'évanouit dans les bras de Daniel — s'évanouit de bonheur, de joie.

Quand elle revient à elle c'est lui qu'elle aperçoit, lui heureux et souriant de la voir sourire, elle aussi.

Et de sa voix douce elle murmure :

— Je t'aime... je t'ai toujours aimé !

Des jours se sont écoulés depuis cette visite de Daniel à Plogoff.

Le comte de Kernol est revenu dans son vieux domaine, près de sa fille Blanche qu'il eut peine à reconnaître, tellement il la trouva changée... à son avantage.

Maintenant, en effet, Blanche se portait à merveille ; en même temps que la joie était venue à son cœur, les fraîches couleurs étaient revenues sur son fin visage.

Chaque matin, elle recevait une lettre de Daniel.

Un jour Daniel lui annonça — heureuse nouvelle — que sa demande en autorisation de mariage venait d'être transmise au ministère.

Or, pendant que le jeune homme se réjouissait de quitter bientôt la France avec Blanche, une nouvelle peine allait encore l'atteindre.

Dans le petit hôtel de Passy, tout un remue-ménage régnait.

Morgane, harcelée par ses nombreux créanciers, expulsée de l'hôtel dont elle ne pouvait plus payer le loyer, se trouvait maintenant sans un sou en face de Victoire qui ricanait tout en faisant ses malles.

— Moi, dans toute cette bagarre, je ne laisse pas la moindre plume, fit Victoire en fermant soigneusement un premier colis ; les huissiers, il est vrai, n'avaient pas le droit de faire vendre mes nippes... mais néanmoins j'ai eu une rude peur.

— Moi je ne possède plus rien, fit Morgane d'une voix sourde ; et pour toute fortune il me reste cent francs... juste de quoi faire mon voyage.

— Alors, où coucherez-vous ce soir ?

— Ce soir, je serai loin.

— Et moi aussi ; je vais aller planter mes choux dans le Midi.

— Oh ! tu es riche, toi...

— Cinq mille livres de rente... en bonnes valeurs sur l'État.

— L'argent que tu m'as volé ! fit Morgane d'un ton calme. Ah ! comme vous m'avez exploitée tous, jusqu'à ce coquin de Julot Vaubaron...

« A propos, qu'est-il devenu, ce misérable ? le sais-tu ? »

— Madame n'a donc pas lu les journaux hier ?

— Non ; les journaux ne m'intéressent pas.

— Et puis, hier, vous étiez dans les huissiers jusqu'au cou ; mais moi, tout en prenant mon petit café noir, je me plongeais dans la lecture des faits divers.

— Et qu'as-tu appris au sujet de ce Vaubaron ?

— Cet imbécile-là s'est fait arrêter, avec un nommé Polyte Renard, pour avoir commis des faux, et aussi pour avoir dévalisé et tenté d'étrangler une vieille dame des Batignolles.

« Leur affaire est claire à tous deux.

— Et Louise ?

— Louise a été cueillie dans la même raffe ; c'est elle qui, paraît-il, faisait le guet pendant que le beau Julot cherchait à étrangler la vieille rentière.

— Vengée ! je suis vengée ! murmure Morgane, les dents serrées.

— Vengée de quoi ? vengée de qui ?

Ah ! vraiment, vous me la baillez belle. Ce sont les autres qui sont vengés de ces crapules, mais pas vous — vous plus coupable, à vous toute seule, que tous les autres réunis.

Morgane ne protesta pas.

— Puis aussi, reprit Victoire, vous ignorez sans doute que la vieille Céleste a été arrêtée à son tour.

— Alors, elle est en prison, elle aussi ?

— Non. Desaisissement, elle est morte chez le commissaire de police.

— Que le diable ait son âme ! fit Morgane d'une voix sourde.

Elle se leva, s'enveloppa d'une longue mante garnie de fourrure — le seul vêtement chaud qui lui restât et — sans dire adieu à Victoire absorbée dans la confection de ses malles, — elle quitta à tout jamais le petit hôtel de la rue de la Pompe.

Sur leurs portes, les voisins regardaient passer cette belle femme qu'ils avaient si souvent admirée ; et tous haussaient dédaigneusement les épaules.

— En voilà encore une dans la purée, disaient les uns.

— C'est la punition de ces coquines-là, ajoutaient les autres.

Insensible à toutes ces méchancetés, Morgane gagna une station de voitures et se fit conduire à la gare Montparnasse, où elle prit un billet pour Quimper.

Arrivée à Quimper, elle ne sortit pas de la gare et attendit le départ du train se dirigeant sur Pont-l'Abbé.

Sitôt descendue de wagon, elle prit à pied le chemin de Penmarch et gagna Guénolé.

Elle avait besoin de marcher, de laisser son corps, de tuer en son esprit le souvenir de toutes ses mauvaises actions, de tous ses forfaits.

Mais déjà le remords assaillait sa conscience enfin réveillée, ne lui laissait aucun repos.

Le ciel, d'un gris de cendre, était sombre et triste ; et Morgane fuyait sous ce ciel sombre, sur cette route remplie d'ornières. Elle marchait sans s'arrêter, sans voir l'attristant paysage se déroulant à ses yeux, sans apercevoir, tout là-bas, la mer houleuse s'écrasant sur les rocs avec un bruit de foudre.

Elle découvre enfin Guénolé, avec son petit port où se balancent des barques de pêche ; elle aperçoit, tout là-bas, les humbles maisonnettes closes.

Elle avance toujours, marchant vite. Blotties dans les vieilles maisons, derrière les vitres brouillées par la pluie, des bégoudines regardent avec curiosité passer cette jolie femme, cette élégante dont les petits pieds s'enfoncent dans la boue gluante.

Et, ricanant, se frottant les mains d'aise, elles disent entre elles :

« C'est la sœur de la folle : — ces Le Garrec n'ont vraiment que ce qu'elles méritent... »

Et Morgane poursuit son chemin. Le vent soulève son chapeau, soulève sa lourde fourrure, sa jupe de soie sombre ; — mais peu lui importe ! Comme un fantôme emporté par la rafale, elle fuit, fuit toujours vers la demeure du père Le Garrec.

Elle ignore que Coralie habite la maison familiale, la vieille mesure ébranlée par les vents du large ; et plus elle s'en rapproche, plus son cœur tremble d'angoisse.

Elle y parvient enfin.

La porte est ouverte — Morgane

entre... et devant un feu de bois mort, elle voit une femme accroupie — une femme parlant seule, marmottant des mots sans suite.

Morgane reconnaît sa sœur... et vers elle elle s'avance chancelante, livide.

— Coralie ?...

La folle nese retourne point ; elle continue à parler seule, prononçant souvent le nom de Blanche.

Puis maintenant elle rit, elle frappe ses mains l'une contre l'autre.

Alors Morgane enlève sa mante, son chapeau ; puis elle s'approche de la cheminée et se penche vers la folle toujours accroupie, et qui ne se retourne point.

— Coralie !... Coralie !...

Pas de réponse.

— Coralie ?... Coralie ?...

— Connais pas, répond la folle qui cette fois se dresse sur ses jambes vacillantes.

— C'est moi... Morgane Le Garrec, ta sœur !

— Connais pas... connais pas.

« Allons, tout est fini ! pense Morgane. Coralie est heureuse, elle : elle a perdu le souvenir des joies envolées, de la jeunesse finie ! »

« Maintenant rien ne peut plus l'atteindre ; elle vivra là, errante, se contentant du peu que lui fera donner le comte de Kernol... »

Et tristement, elle répète.

— Coralie est bien heureuse, elle...

Pendant une huitaine de jours, Morgane reste enfermée avec sa sœur dans cette vieille mesure, ébranlée par les vents, vivant toutes deux de lait et de pain.

Nul ne vint les voir, les secourir.

Un matin, le facteur entra dans la mesure et remit à Morgane une lettre.

C'était une lettre de Victoire, commençant ainsi :

« Je pense que vous vous êtes retirée à Guénolé et c'est là que j'ai eu la pensée de vous écrire... »

L'enveloppe contenait en outre une coupure de journal qui frappa plus particulièrement l'attention de Morgane.

Elle prit cette coupure, la déplia... et voici ce qu'elle lut :

« Mme Dubreuil vient d'être décorée de la Légion d'honneur en récompense de l'œuvre philanthropique qu'elle a créée au château des Saules ; — une centaine de jeunes filles abandonnées sont actuellement recueillies à l'Asile Dubreuil.

« Nous annonçons en même temps son mariage avec le général Bellanger. »

— Ah ! fit Morgane, les dents serrées, Micheline triomphe ; — je suis enfin vaincue !

« Daniel, lui, va épouser Blanche : je lui ai envoyé mon consentement avant de quitter Paris... »

« Qu'ils soient tous heureux ! — et ils le seront... puisqu'ils seront tous réunis ! »

« Oh ! reprend-elle, en enfouissant ses doigts fuselés dans sa lourde chevelure noire, vaincue... je suis vaincue ! — Main-

tenant il ne me reste plus qu'à mourir.

« Adieu la vie ; — au fils que moi tout j'ai tant aimé, je fais le sacrifice de cette vie à jamais brisée !... »

« Moi morte, les tristesses de l'enfant s'effaceront dans les bras de la femme aimée ; bientôt l'obstacle à bonheur n'existera plus... »

Elle attend le soir ; puis elle prend folle par le bras et l'entraîne au dehors.

Coralie ne résiste pas ; elle suit docilement sa sœur.

Lentement toutes deux gagnent le petit port de Guénolé.

Des barques, soulevées par les vagues dansent, sautent, se heurtent les unes contre les autres.

Morgane en détache une, y monte et prend les rames et dit à la folle qui regarde sans la voir :

— Allons... viens.

Coralie saute dans la barque, rit, des mains ; et cette fois, elle prononce son nom.

— Morgane...

— Ah ! tu me reconnais donc ? Je t'ai portée au large ; comprends-tu ?

« Je t'emmène loin, très loin. La nuit sera mauvaise cette nuit : la brume tombée de bonne heure et les hurlements du vent annoncent une tempête.

« Nous sommes nées là toutes deux, eh bien ! là toutes deux nous mourons ensemble... la mer nous sera une tombe ! »

La folle ricane...

— Toi, reprend Morgane en saisissant le bras de Coralie, tu as été aussi enlevée par moi ; mais Dieu a eu pitié de toi, tu es devenue folle, tu as perdu la mémoire de ton crime, tu n'as plus conscience ! En toi rien ne vibre plus, tu ris, tu chantes... inconsciente et égarée.

« Moi ! j'ai gardé tous mes souvenirs, toutes mes haines ; moi je vais à la mer et je le sais, et je ne tremble point, c'est la sourire aux lèvres que je me verse cette mort libératrice.

La folle s'est endormie.

— Réveille-toi, réveille-toi donc ! Morgane. C'est le vent du nord qui souffle ! N'entends-tu pas ces mille bruits la mer, la houle qui pleure dans les fonds, les vagues qui mugissent, qui bousculent sur les rochers... »

« Et tu peux dormir au milieu de ce vacarme, dans cette barque qui se s'enfoncée, rebondit... Mes mains meurtries par les rames. — Ah ! je ne peux plus... je ne peux plus ! »

Et les rames s'échappent des mains de Morgane.

Alors la barque, telle une éponge s'en va à la dérive, ballottée, bousculée comme une coquille de noix.

Une vague vient, la soulève, la renverse... l'emporte au large.

Un cri retentit... un seul...

Coralie ne s'est point éveillée.

FIN de la FAUTE d'AMOUR.

UNE IDÉE D'IVROGNE

— Qu'est-ce que vous voulez, c'est une idée de pochard ! répond le prévenu Balancel à toutes les questions du président.

Une singulière idée qui l'amène sur le banc de la correctionnelle pour répondre à la sextuple prévention : d'ivresse d'abord, de port illégal d'uniforme, de port illégal de décorations, d'usurpation de fonctions publiques, de vol et d'outrage à agent !

Rien que ça pour un simple pochard ! L'agent qui a été victime de cet ivrogne est appelé à la barre.

L'AGENT. — J'avais arrêté cet individu qui causait du scandale sur la voie publique, étant en état d'ivresse... Je l'emmenai au poste, je l'assis sur un banc, il ne remuait plus et semblait à présent abruti par la boisson.

« Rassuré sur sa sagesse, je crus pouvoir m'absenter quelques minutes pour aller au petit local... Et comme il faisait ce jour-là un chaleur torride, avant de m'y rendre, j'étais ma tunique et mon képi... Quand je revins, au bout de cinq minutes, il n'y avait plus rien... ni tunique, ni képi, ni pochard !... Ils s'étaient tous éloignés ! »

LE PRÉSIDENT, au prévenu. — Pourquoi aviez-vous pris la tunique de l'agent ?

LE PRÉVENU. — Une idée de pochard que je vous dis !... Ça se serait trouvé comme ça, mon juge, j'aurais tout aussi bien pris votre jupe !... histoire de rigoler !...

« Et puis ma femme m'a toujours dit que je serais beau sous l'uniforme... alors... »

LE PRÉSIDENT. — Vous êtes sorti du poste ?

LE PRÉVENU. — Dame ! y avait pas d'agents, j'allais pas m'arrêter moi-même !... ça ne se fait pas ces choses-là !

LE PRÉSIDENT. — On vous reproche en outre

d'avoir porté illégalement deux décorations.

LE PRÉVENU. — Elles étaient après la tunique je pouvais pas les enlever !... l'agent se plaint que je détériore son uniforme !

LE PRÉSIDENT. — Mais ce n'est pas vous vous seriez fait passer pour un agent ?

LE PRÉVENU. — Ça, par exemple, non ! dit à personne que j'étais sergent !... Si j'étais un à qui que j'ai dit, qui il vienne me le tenir entre quat-z-yeux, s'il l'ose !...

LE PRÉSIDENT. — Est-ce aussi parce que vous étiez ivre que vous êtes entré chez le brocanteur pour vendre l'uniforme volé ?

LE PRÉVENU. — Je voulais le troquer contre une veste... Puisque j'avais laissé la tunique au poste, l'agent n'aurait eu qu'à venir la troquer contre son uniforme... Du reste, le marchand n'a pas voulu du marché.

LE PRÉSIDENT. — Il ne voulait pas que vous alliez à domicile... C'est alors qu'il a collecté à un agent qui vous a mis la main au collet ?

LE PRÉVENU. — Un peu rudement me l'ont entre confrères, il aurait dû y mettre d'égards.

L'AGENT. — En voyant cet individu sous l'uniforme d'un gardien de la paix, je suis allé pour un agent, mais, par en bas, en regardant son pantalon, une salopette bleue, je vis que ce n'en était pas un !...

« C'est alors que cet homme me traita subalterne domestique, de mouchard, cent-z-autres aménités semblables. »

Le tribunal condamne le prévenu à six mois de prison.

M. HERSAULT

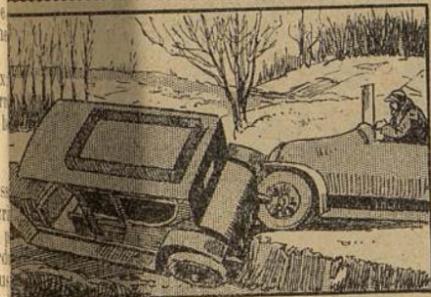
Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

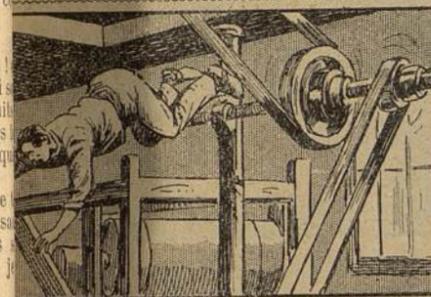
UNE IMPRUDENCE. — Dans un atelier, un imprimeur occupait à manipuler, afin de la vider, une vieille cariche qu'il ne pensait pas être dangereuse. Soudain,



une violente explosion se produisit et l'imprimeur eut les trois premiers doigts de la main gauche entièrement sectionnés. **TROUVILLE-SUR-MER.**



COLLISION D'AUTO. — Sur la route de Guipavas, deux autos se suivaient. La seconde voulut dépasser la première, mais celle-ci ayant obliqué au même moment fut heurtée de derrière et jetée dans un fossé. A l'intérieur de cette voiture se trouvaient quatre voyageurs et deux dames. Trois d'entre eux ont été blessés. **BREST.**



A TRAVERS UN PLANCHER. — Aux papeteries, un manoeuvre était occupé seul dans une salle du premier étage. S'approchant par inadvertance d'une ouverture servant au passage des courroies de transmission, il tomba par cette ouverture et vint se briser le crâne sur le sol du rez-de-chaussée. **NANTES.**

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

UNE FEMME CONDAMNÉE A MORT. — Le jury qui siège à la seconde cour d'assises de la Seine semble s'être ressaisi.

La veille, il avait acquitté un incendiaire : le lendemain il a condamné à mort une meurtrière qui, disons-le tout de suite, n'était digne d'aucune pitié.

Laura Farrerou, veuve Bolveli, était arrivée de Barcelone au mois d'août dernier. Aussitôt, elle avait loué une chambre dans un hôtel de Levallois-Perret, où elle faisait la connaissance d'une compatriote, Dolorès Ruiz, qui exerçait la profession de marchande ambulante.

Des relations très cordiales entre les deux Espagnoles s'ensuivirent. Dolorès conduisit Laura au marché et l'aidait à gagner sa vie. Mais comme elle possédait une bonne et vieille clientèle et qu'elle faisait forcément plus d'affaires que la débutante, celle-ci en conçut un profond dépit. Bref, à la suite de violentes discussions une brouille survint.

Laura Farrerou, très vindicative, avait proféré de terribles menaces contre sa compatriote et, le 10 octobre, au matin, elle résolut de les mettre à exécution.

Après l'avoir attendue sur le trottoir pendant deux heures, Dolorès parut ; elle était accompagnée de sa fille et de sa belle-fille. Sans dire un mot, Laura s'élança, un revolver à la main, et fit feu sur les trois femmes.

La fille et la belle-fille de Mme Ruiz s'enfuirent affolées. Laura rejoignit son ennemie, qui restait figée sur le sol et lui appliquant le canon de son arme sur la tempe droite, elle pressa la détente.

Dolorès s'affaissa, inondant de sang la meurtrière qui, ivre de fureur, tira encore trois coups de feu sur les filles de sa victime, mais sans les atteindre.

Devant ses juges, Laura Farrerou a une attitude cynique.

Elle a oublié sa langue natale et n'entend s'exprimer qu'en anglais.

Aussi, est-elle assistée d'un interprète, qui traduit ses réponses, desquelles il résulte qu'elle a agi avec préméditation et qu'elle ne regrette pas son geste, prétendant être en butte depuis longtemps aux injures de celle-ci qui avait été, en somme, sa bienfaitrice.

Néanmoins, son défenseur, M^e Benoit-Stein, essaie de plaider la légitime défense et va même jusqu'à demander l'acquiescement.

Mais l'accusation se montre inexorable. — Il faut enfin en finir, s'est écrié M. l'avocat général Gail, dans son énergique réquisitoire, avec toutes ces femmes qui jouent impunément du revolver.

Et le jury de s'émouvoir du juste langage tenu par l'avocat de la société, puisque, après un très court délibéré, il rapporte un verdict de culpabilité sans circonstances atténuantes.

En entendant M. le président Brégeault lire l'arrêt de la cour qui la condamne à la peine capitale, Laura Farrerou, veuve Bolveli, est restée impassible.

Le jury a signé un recours en grâce.

UN TRISTE SIRE. — Fatiguée, après quelque temps d'une vie commune, de nourrir

à ne rien faire son amant nommé Léonard, ivrogne et débauché, la veuve Schneider, marchande foraine à Lunéville, le chassa. Léonard jura de se venger. Apprenant que son ex-maîtresse se trouvait à la fête de Moncelles-Lunéville, il emprunta un fusil et, l'ayant rencontrée sur la place du village, il la tua d'une décharge de chevrotines en plein cœur. Léonard, qui est un repris de justice, a été condamné à la réclusion perpétuelle par la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle.

A L'ÉTRANGER

ASSASSIN DE SA NIÈCE. — Devant les jurés berlinois a comparu le tourneur sur métaux Paul Stein, convaincu d'avoir assassiné sa nièce dans le courant de l'été 1912. On se souvient des faits : le corps de la malheureuse jeune fille fut retrouvé dans le bois d'Arneville, en territoire français, frappé de plusieurs coups de couteau qui avaient déterminé la mort. Stein, qui était de passage à Metz, avait emmené sa nièce, modeste dans cette ville, en excursion aux environs d'Arneville. Son crime accompli, il s'était réfugié à Borsigwald, où il fut arrêté sur réquisition des autorités françaises.

L'inculpé, qui est âgé de 48 ans, prétend pour sa défense que la jeune fille avait entamé un commerce amoureux avec un officier de la garnison de Metz, et que c'est parce que ce dernier l'avait abandonnée qu'elle s'était résolue à mourir. Ne se sentant pas le courage nécessaire, elle aurait supplié son oncle de mettre fin à ces jours et ce dernier, par pure bonté d'âme, se serait rendu à cette prière ! Le procureur général, lui, dit que Stein aimait sa nièce d'un amour moins paternel et que c'est parce que la malheureuse lui a résisté qu'il lui a donné la mort.

L'inculpé a tenté à plusieurs reprises de faire naître des doutes sur son état mental ; mais les médecins qui l'ont examiné ont déclaré que c'était un simulateur.

Quatre témoins sont cités, et plusieurs experts, parmi lesquels le médecin légiste français Camille, et le juge d'instruction Masson, de Toul. Plusieurs des témoins sont des Français, mais quelques-uns ont manqué à la première séance. Celle-ci n'a d'ailleurs présenté qu'un intérêt relatif, l'accusé se bornant à répondre aux questions du président qu'il était ivre et que c'est sous l'empire de la boisson qu'il a cédé à la prière de sa nièce.

Un frisson passe dans l'auditoire lorsque Stein raconte le meurtre : « J'ai sorti mon couteau de son étui, dit-il. Ma nièce, pendue à mon cou, criait : « Oncle, je veux quitter ce monde. Tue-moi, Oncle, je ne peux plus vivre ! » Alors, avec mon couteau, je lui ai tailladé le cou. »

Le meurtrier s'en est tiré à bon compte, car il n'a été gratifié que de quatre ans et six mois de prison. Il est à remarquer que c'est là la peine qu'avait demandée le procureur général.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

NOYÉE DANS UN TONNEAU. — En rentrant chez lui après une courte absence, un jardinier fut étonné de ne pas trouver sa femme. Il se mit à sa recherche et finit par



la découvrir noyée dans un tonneau servant à recueillir l'eau de pluie. La malheureuse femme qui souffrait de troubles cérébraux avait dressé une échelle contre le tonneau et s'était précipitée dans l'eau. **CROIX.**



ÉCRASÉ SOUS UNE BALLE DE LAINE. — Dans un peignage, un homme de peine était occupé à charger un wagon de balles de laine brute. Une pile s'étant effondrée, une des balles, du poids de 150 kilos, vint s'abattre sur lui. Dégagé et transporté à l'hôpital, il fut reconnu atteint d'une fracture du crâne. **TOURCOING.**



MATCH MORTEL. — A Guilleghem, plusieurs jeunes ouvriers s'amusaient devant l'usine. En attendant la reprise du travail, d'eux d'entre eux se mirent à lutter comme des athlètes dans le ring. Tout à coup, l'un tomba et ne se releva plus. Il avait succombé à une rupture d'anévrisme. **MENIN.**

DÉSERTEUR ET RESCAPÉ

Les gendarmes ont arrêté ces jours-ci, à l'arrière du steamer de Southampton, un sergent engagé, du 5^e de ligne, en garnison à Paris, qui déserta en 1911.

« En abandonnant le régiment, a-t-il dit, je me suis d'abord réfugié en Angleterre. Là, j'ai vite épuisé mes économies, et, n'ayant pu me faire une situation, je me suis embarqué pour l'Amérique à bord du *Titanic*. »

« Vous connaissez les circonstances du naufrage du grand paquebot. En ce qui me concerne, je dois reconnaître que j'ai eu assez de chance. Quand le navire sombra, je me mis à nager désespérément vers les embarcations que je devinais dans l'ombre. Celles-ci étaient chargées de naufragés et, comme elles menaçaient de couler, on ne voulut pas me permettre d'y prendre place. »

« Enfin, on consentit à me laisser me cramponner à la lisse d'une barque et je me suis tenu ainsi dans l'eau pendant dix heures, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée du *Carpathia*. Débarqué à New-York, je n'ai pu bénéficier des secours accordés aux victimes, car je ne voulais avouer à personne que j'étais déserteur. »

Le sergent déserteur va être conduit à Paris.

UNE LOCOMOTIVE FAIT 14 VICTIMES

Un grave accident s'est produit sur la ligne de chemin de fer vicinal allant de la place Saint-Josse-Ten-Noodde (porte de Bruxelles) au cimetière de la capitale. Cette ligne est exploitée en même temps par la traction à vapeur et la traction électrique.

Une voiture électrique venait de quitter le cimetière, quand, sur la forte pente de la chaussée de Louvain, le receveur aperçut, suivant son wagon, à une allure vertigineuse, une locomotive abandonnée. La vitesse de la machine s'accroissant de seconde en seconde, le receveur donna l'alarme. Le mécanicien accéléra sa vitesse, mais bientôt la locomotive rejoignit la voiture et un choc formidable se produisit.

Certains voyageurs, dont plusieurs enfants, résolurent de sauter, mais ils se blessèrent grièvement. La locomotive entra dans la voiture dont la plate-forme fut défoncée et les parois brisées et qui enfin fut renversée hors des rails. Le mécanicien eut la présence d'esprit admirable de sauter sur la locomotive et il fit fonctionner le modérateur. La machine emballée s'arrêta.

Dix voyageurs, dont trois enfants et deux jeunes filles, ont été blessés dans la collision ; ils se plaignent tous de douleurs internes graves.

Quatre autres sont tombés sur la route et deux ont été grièvement blessés : une jeune fille, qui s'est fracturée le crâne, et un jeune homme de 16 ans, qui a eu la poitrine défoncée.

L'enquête a démontré que le chauffeur et le mécanicien de la locomotive échappée déjeunaient au dépôt, quand, pour une cause inconnue, la machine partit à toute vitesse.

UN PUISSANT APPÉTIT

Une saine et accorte Alsacienne, âgée de vingt-trois ans, est douée d'une vigoureuse constitution et d'un appétit à toute épreuve.

Fiancée à un des plus jolis garçons de son village natal, elle quittait son patron, un pharmacien de Neuilly-Plaisance, et prenait, à Rosny-sous-Bois, le train de Paris, pour gagner ensuite l'Alsace et célébrer ses épousailles.

Comme elle arrivait sur le quai, le convoi partait. Elle se précipita, manqua le marchepied et tomba sur la voie. Les roues lui sectionnèrent les deux bras et une jambe.

Revenue à elle, on s'attendait à l'entendre pousser des cris de douleur et de désespoir. Quelle ne fut pas la stupefaction du docteur et des assistants d'ouïr l'écrasée proférer ces mots sur un ton naturel et impératif :

« J'ai très faim. Avez-vous du pain et du saucisson ? »

Le train lui avait coupé les bras et une jambe, mais non pas l'appétit.

A Lariboisière, vu sa robuste santé, on ne désespéra pas de sauver la jeune fille. Mais, hélas ! le mariage va être différé....

UN TRÉSOR DANS UN COUVENT

Des dépêches de Logrono (Espagne) disent qu'à l'entrée de l'historique couvent des pères franciscains de la cité de Najera, on vient de découvrir un trésor archéologique d'une immense valeur.

Les autorités ont dressé acte de ce merveilleux trésor, qui se compose de plusieurs

cimetières maures avec poignées incrustées d'or, quarante-deux armures dont une, affirmé-t-on, avait appartenu au roi don Garcia ; une grande quantité d'éperons d'or ; une infinité de monnaies d'or et d'argent de diverses époques et trois momies contenues dans des cercueils en ébène. Tous ces objets ont été déposés à l'hôtel de ville et un télégramme a été adressé au roi pour l'aviser de cette magnifique découverte.

UNE PANIQUE DANS UN CINÉMA

Un accident qui a failli avoir de très graves conséquences s'est produit dans un cinématographe installé dans le quartier de Plaisance, à Paris.

Cet établissement, de dimensions très vastes et qui peut contenir près d'un millier de spectateurs, est installé dans l'ancienne chapelle des maristes. Il était littéralement garni d'un public composé, en majeure partie, d'enfants et de femmes attirés par le programme de la matinée du jeudi.

Tout à coup, vers quatre heures, des gémissements commencèrent à se faire entendre. Une quantité d'enfants se plaignaient d'un violent mal de tête et étaient pris de vomissements.

« Mais, nous allons tous être asphyxiés ! s'écria quelqu'un. »

Ce fut une panique effroyable. Les spectateurs se précipitèrent, pêle-mêle, se pressant, se bousculant, vers l'unique porte de sortie. Dans ce quartier populaire et si animé, la foule ne tarda pas à s'amasser et à colporter le bruit d'une catastrophe, d'autant plus que l'on voyait à chaque instant des bambins inanimés transportés dans les pharmacies du voisinage.

Le commissaire de police, immédiatement averti, se rendit sur les lieux et son premier soin fut de demander des voitures d'ambulance pour conduire les malades à l'hôpital Broussais et à l'hôpital des Enfants-Malades.

Dans cinq véhicules prirent place une trentaine de victimes. Elles reçurent, dans

les deux établissements hospitaliers, des soins énergiques qui produisirent un effet presque immédiat. Bien qu'assez sérieux, l'état des malades n'était cependant pas suffisamment grave pour nécessiter un séjour plus prolongé à l'hôpital, et les parents purent reprendre leurs enfants. Un seul enfant fut gardé, il succomba la soir même.

Le commissaire de police poursuivait son enquête, pendant ce temps, pour essayer de déterminer les causes assez obscures de cet accident. Il commença par entendre le propriétaire du cinéma qui lui dit :

« Ce commencement d'asphyxie n'a pas été provoqué, comme on l'a cru, par les émanations des calorifères. Ceux-ci fonctionnaient parfaitement. Mais je sais que des gamins ont jeté, pour s'amuser, des boules pointues dans la salle. J'en ai retrouvé les traces. Cette odeur insupportable, jointe à la grande affluence d'un public enfermé depuis deux heures, a pu provoquer des maux dont on ne saurait me rendre responsable. »

Le directeur du Laboratoire municipal a procédé, d'autre part, à l'examen des quatre poêles qui garnissent la salle de spectacle. Il a également étudié les moyens d'aération — quelques vasistas — du cinéma pour se rendre compte de l'origine de ces commencements d'asphyxie.

L'émotion a été énorme, pendant toute la soirée, dans le quartier de Plaisance, et le commissaire n'a cessé de recueillir les plaintes des parents affolés.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

LA JALOUSIE. — Un honorable ouvrier de fabrique, âgé de trente et un ans, devait se marier très prochainement avec une jeune fille de vingt-trois ans. Depuis deux années qu'ils se connaissent aucun nuage n'était venu assombrir leurs amours. Mais le démon de la jalousie s'est soudainement emparé du fiancé au point d'en faire un criminel. Le malheur voulut que la jeune fille passât devant son logement pour se rendre à l'usine. A sa vue, le jeune homme vit rouge, et, sautant sur un revolver d'ordonnance dont il était en possession depuis quelque temps, il descendit dans la rue et, se plaçant devant la jeune fille, sans mot dire, il tira un coup de son arme. Atteinte dans le bas-ventre, la malheureuse put s'enfuir chez elle, où elle s'écrouta sur le plancher. Son état est désespéré.

REMIREMONT.



ACCIDENT DU TRAVAIL. — Comme un jeune ouvrier, âgé de 14 ans, s'approchait d'un tour à décoller afin de prendre des écrous, la barre d'un des tours lui attrapa la chevelure qui fut en partie arrachée. A ses cris, le tourneur s'élança sur la courroie et put arrêter le tour, non sans s'être fortement coupé à la main droite.

CHATEAU-REGNAULT.



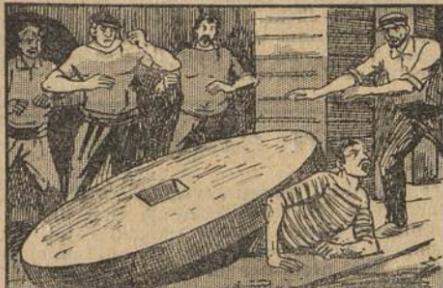
EXPLOSION. — Dans une tranchée en construction, un ouvrier, en piochant, fit éclater une cartouche de dynamite, ce qui détermina une grave explosion. Le malheureux ouvrier fut décapité et les débris de son corps furent projetés à plus de vingt mètres. Un de ses camarades a été blessé grièvement.

BESANCON.

UN MEURTRE. — Un ouvrier monteur, âgé de 18 ans, a été poignardé à la suite d'une discussion avec un autre ouvrier, dans les circonstances suivantes : Le monteur, dont les parents habitent Dombasle, était employé aux usines de Neufmaisons. L'autre matin il était venu comme d'habitude à Neufmaisons par le train. Quelques détectives s'étant produites sur son chantier, il ne put travailler. Accompagné de deux camarades, il se rendit alors dans un débit voisin de la gare. Quelques instants après, d'autres ouvriers, parmi lesquels le meurtrier, firent leur entrée. Ils reprochèrent au monteur de danser autour d'un piano automatique. Des coups furent échangés. Le matériel du café vola en éclats.

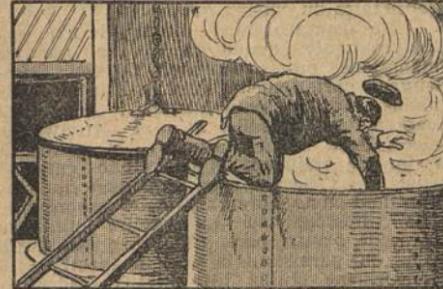
Tout à coup, le monteur poussa un cri, et ses yeux se révulsèrent. Il s'affaissa perdant son sang abondamment. Il venait d'être frappé d'un coup de couteau entre les épaules et avait été tué net.

DOMBASLE.



CHUTE D'UNE MEULE. — Dans une usine, une équipe d'ouvriers manœuvrait une meule du poids de 1800 kilos. A un certain moment, l'un d'eux, par suite d'un faux mouvement, recut la lourde charge sur les jambes. Le pauvre ouvrier, qui avait les jambes broyées, expira le lendemain.

MEZIERES.



TOMBÉ DANS UNE CHAUDIÈRE. — Pour placer un appareil d'arrivage à l'intérieur d'une chaudière pleine de bière bouillante, un contremaître de brasserie se servit d'une échelle, mais celle-ci glissa et le malheureux fut précipité dans le liquide en ébullition. Il expira quelques heures après.

PONTARLIER.

DEUX CRIMES INCONNUS

(Suite et fin.)

La villa avait eu plus de pièces autrefois, mais il avait fait abattre des murs pour en avoir de plus grandes. Elle en comprenait donc six en tout : trois en bas et trois en haut.

Lydia de Vernon, depuis le retour de son amant, venait le voir souvent, restant quelquefois plusieurs jours avec lui.

Leurs relations, pourtant, se refroidirent, et brusquement cessèrent complètement.

Quelques semaines se passèrent, quand un après-midi — ceci se passait il y a douze ans exactement — la mondaine revint souriante à la villa.

Que se passa-t-il dans la nuit ? Nul ne le sait. Mais la découverte qu'on fit, au matin, fut terrible.

Rosalie, en prenant son service, monta à la chambre de son maître, encore couché, afin de prendre les ordres, et frappa à la porte.

Elle ne reçut pas de réponse, n'insista pas, et revint un peu après.

Cette fois encore, son maître ne répondit pas ; mais elle crut entendre de sourdes plaintes, et pensant que d'Argelès était peut-être souffrant, alla quérir le valet de chambre. Elle n'avait pas essayé d'ouvrir la porte, sachant que le comte avait toujours pour habitude de s'enfermer, le soir, dans sa chambre à coucher.

Tous deux revinrent aussitôt. Chapuis s'étant muni d'un trousseau de clés.

On ne répondit pas à leurs appels, mais les plaintes ne cessant pas de venir de l'intérieur de la pièce, ils voulurent forcer la porte.

Point n'en était besoin.

Celle-ci n'était pas fermée... A peine avaient-ils pénétré dans la chambre, qu'un horrible spectacle s'offrit à leurs yeux.

D'Argelès et Lydia de Vernon gisaient, ensanglantés, sur le tapis, au milieu de deux mares de sang.

Un fauteuil bas où étaient déposés les vêtements du comte se trouvait au centre de la pièce, séparant les deux corps...

D'Argelès, en pyjamas, était déjà froid... Il avait reçu deux balles de revolver dans la tête et une dans l'abdomen — celle qui avait causé la mort.

Sa maîtresse, tout habillée, elle, le chapeau sur la tête, les gants aux mains, respirait encore, quand le drame fut découvert ; elle avait reçu une balle dans la tête et une autre dans la poitrine.

L'enquête aussitôt ouverte d'après les renseignements recueillis et le témoignage du valet de chambre Chapuis, conclut à un drame causé par la jalousie.

Lydia de Vernon aurait tué son amant, qu'elle savait devoir se marier sous peu, et se serait ensuite fait justice.

Il y avait certaines particularités bizarres, détails des plus importants, auxquelles le parquet, on ne sait pourquoi, ne crut pas devoir s'arrêter.

La porte de la chambre, d'abord demeurée simplement fermée au pêne, alors qu'il était notoire que d'Argelès s'enfermait, le soir, à clé et au verrou chez lui.

Les dernières paroles, prononcées à plusieurs reprises par la jeune femme, avant de mourir, et alors qu'elle portait la main à ses blessures ! — Ce... n'est... pas moi !... Ce n'est... pas moi !

La position des corps, des deux côtés d'un fauteuil, sur lequel étaient posés les vêtements du comte...

La différence qui existait entre l'un des cadavres, tout habillé, comme si Lydia avait été prête à s'en aller, et le corps de son amant, revêtu de pyjamas, comme si l'homme venait de sauter du lit...

La disparition du portefeuille de d'Argelès et de tout argent, sauf une somme minime, alors qu'on le savait être dans une belle situation de fortune...

Ce dernier point, enfin, des plus importants pour l'enquête : le revolver qui semblait avoir dû être l'arme du crime, avait été retrouvé sous le corps de la meurtrière, chargé dans ses cinq chambres.

Huit jours après, on n'en parlait plus.

Clayrolles, qui s'était tu quelques instants, reprit la suite de son récit :

— Je vous ai dit que je réservais, pour la seconde partie de mon histoire, les aveux que m'avait faits un colon blanc, alors que j'étais administrateur à la côte occidentale d'Afrique.

J'y arrive.

Le poste que j'occupais là-bas était perdu au fond de la brousse, et je vous jure qu'on ne s'y amusait pas tous les jours.

J'avais avec moi un petit détachement de tirailleurs sénégalais, et comme blancs nous n'étions que quatre, un sergent d'infanterie coloniale, deux trafiquants, Morel et Chapuis, moi enfin.

Durant les quelques mois de séjour que je fis dans mon poste, j'avais pu me rendre compte que Chapuis était très malade.

Miné par les fièvres, il n'avait plus que le souffle, aussi ne fus-je pas surpris outre mesure quand son « boy » vint me prévenir que son maître, se trouvant à toute extrémité, demandait à me parler.

Je me rendis à son habitation, et vis, de suite, que le malheureux n'en avait plus que

Voir le numéro 217.

pour quelques heures au plus, peut-être même quelques instants à vivre.

— Monsieur Clayrolles, me dit-il, d'une voix horriblement oppressée, et le corps tout secoué de tremblements de fièvre, je suis certain que voici ma dernière heure venue et j'ai une importante communication à vous faire.

Je vous prie de bien m'écouter et de prendre par écrit, sous ma dictée, la confession que je vais vous faire. Vous avez plus que tout autre le droit de l'entendre, étant agent du gouvernement ici. Si j'étais en France, je la ferais à un commissaire de police, qui y donnerait la suite qui convient.

Je ne pouvais refuser, persuadé, d'ailleurs, que j'allais entendre les aveux de quelque criminel endurci.

M'asseyant sur un siège de bambou, auprès d'une grande caisse qui servait de table, je pris quelques feuillets de papier qu'il me désigna du doigt, et m'appretais à écrire.

« Je m'appelle Jean-Baptiste Chapuis, commençai-je, et j'ai servi en qualité de valet de chambre chez le comte d'Argelès. Je l'ai d'abord accompagné à Madagascar durant son séjour là-bas, puis à son retour en France, le comte me garda à son service, à la campagne, dans la villa qu'il possédait à X... »

C'est dans cette propriété que s'est déroulé le drame qui s'est terminé par la mort de mon maître et de Lydia de Vernon, sa maîtresse, il y a une huitaine d'années environ.

— Eh bien, monsieur Clayrolles, ajouta-t-il, mon maître a bien été assassiné, mais pas par Lydia de Vernon. Son meurtrier n'est autre que son ancien ami, le prince Wladimir Loblinski, dont j'ai été le complice sans avoir trempé dans le crime, pourtant... Ça, je le jure et vous savez qu'un mourant ne ment pas...

Je ne vous rapporterai pas, mon cher, toutes les paroles de Chapuis, mais je vais vous dire les faits comme il me les conta.

— Le prince aux abois, me dit-il en substance, était furieux de voir que toutes les avances faites par lui à mon maître, pour reprendre leurs relations rompues par son absence, étaient vaines et que le comte redevenu riche ne lui consentirait aucun prêt d'argent sur sa fortune, en conçoit un profond ressentiment et ourdit tout le complot suivant qui devait aboutir à la mort du comte et de sa maîtresse.

Sachant que mon maître devait se marier sous peu, il fit entrevoir la situation dans laquelle ce mariage allait le laisser. M. d'Argelès ne lui laissait probablement rien ou fort peu de chose.

Il sut si bien agir qu'il amena la malheureuse à devenir complètement affolée.

L'ayant amenée à ce point, il lui laissa entendre qu'il lui verserait une somme de vingt-cinq mille francs, si elle consentait à soustraire au comte un portefeuille qui ne le quittait jamais et où se trouvaient des papiers qui étaient de la plus grande importance pour le prince.

Je ne sais comment il s'y prit, mais Lydia finit par y consentir.

Il faut vous dire qu'entre temps, il s'était assuré de ma complicité, en me promettant une somme de vingt-cinq mille francs aussi, sur laquelle, il me donna cinq mille de suite.

Je m'étais laissé tenter.

Les choses se passèrent comme je vous l'ai dit la veille du crime.

Le comte et sa maîtresse se retirèrent dans leur chambre vers dix heures du soir. Lydia devait commettre le vol, durant le sommeil de son amant, et se tenir tout habillée pour s'enfuir le coup fait.

Elle devait venir retrouver au fumoir le prince que j'avais fait entrer dans la villa, vers minuit, une heure environ avant celle décidée pour commettre le vol du portefeuille.

Je devais ensuite m'éloigner et remonter dans mon logement.

Je ne sais pourquoi, la curiosité m'attirant, je feignis de m'en aller, mais demeurai, en réalité, caché dans le salon.

Se croyant seul, le prince monta sans bruit et attendit dans le corridor du premier étage.

Combien de temps se passa-t-il ainsi ? Je ne saurais le dire, mais soudain j'entendis le bruit d'une dispute entre le comte et Lydia de Vernon, des éclats de voix, le bruit d'une porte qui s'ouvrait avec fracas, puis trois détonations aussitôt après...

Puis, plus rien, pendant un certain temps... J'entendis enfin des pas... on descendait l'escalier... C'était le prince Loblinski qui pénétra aussitôt dans le fumoir, où il alluma une lampe ; il parcourut des papiers, sortit de l'or et des billets d'une poche, les compta et remit le tout dans une de ses poches.

Tranquillement ensuite, sûr de n'être pas dérangé, il quitta la villa, son revolver encore en main, en ayant soin de refermer la porte sur lui...

J'étais stupéfait de cette confession, vous le comprenez bien. Pourtant, en sentant toute la gravité, je dis à Chapuis :

— Mon ami, vous allez signer ce document, mais auparavant, je vais chercher deux témoins, Morel et le sergent de tirailleurs.

Je partis aussitôt à la recherche des deux Français ; mais je n'avais pas fait vingt pas au dehors, que j'entendis une détonation... Chapuis venait de se faire sauter la cervelle !

H.-R. WOESTYN.

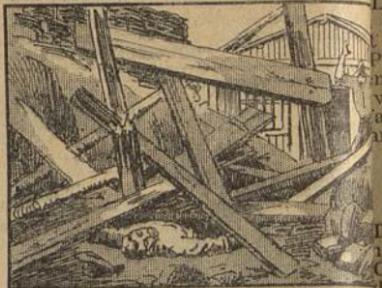
Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite et fin).

VENGEANCE DE FEMME. — Une femme, cinquante et un ans, avait depuis longtemps des soupçons sur la fidélité de son mari ; aussi le surveillait-elle minutieusement.

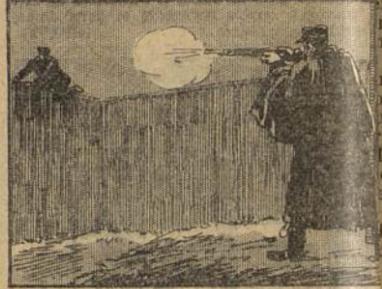
Le mari quitta l'autre soir le domicile conjugal à sa femme qu'il « allait prendre l'air ». Sa femme, soupçon, le suivit et peu après, par une lucarne dans l'intérieur d'une écurie, elle aperçut son mari avec une autre femme, au milieu de plusieurs chevaux. En présence du spectacle qui l'affligea, songea à se venger. S'approchant de quelques mètres de l'intérieur de l'écurie, elle mit le feu à un tas de menu bois. L'incendie prit rapidement de l'extension et envahit l'écurie.

Les amoureux se crurent perdus ; mais l'homme, quelques bonds, passa par-dessus les flammes et franchit la porte. Sa complice parvint à grimper jusqu'à un arceau de bois et à se laisser glisser sur le sol. Tous deux étaient



ENSEVELI SOUS UN ÉCHAFAUDAGE. — Au cours d'un chemin de fer départemental, un ouvrier était occupé à faire des fouilles pour l'emplacement des piles du pont. Un échafaudage mal étayé s'écrouta et lui broya le poitrinaire qu'il demeura longtemps évanoui sur le sol.

porté à l'hôpital de Roanne, il y fut admis dans un état grave.



UNE SENTINELLE FAIT FEU. — Pendant la nuit, un artilleur de garde aperçut un individu qui avait escaladé un mur de trois mètres de hauteur pour descendre dans l'intérieur de la poudrière. Le soldat fit les sommations, puis tira un coup de fusil qui se laissa tomber au dehors. Il ne put être ramené.

A COUPS DE HACHE. — Une tentative de meurtre a été commise à Meyras. Vers minuit et demi, un malfaiteur est pénétré dans la maison d'une femme de 63 ans, ruraliste. S'approchant du lit où elle se trouvait, il tenta de la tuer à coups de hache ; mais elle eut la force de pousser des cris, et les assassins s'enfuirent.

Les blessures de la victime de cet odieux attentat sont graves, mais heureusement elles ne paraissent pas très sérieuses.



PAR LA FENÊTRE. — Profitant de l'absence de sa famille, une femme, âgée de 65 ans, qui, depuis longtemps, était en proie à une neurasthénie profonde, s'est précipitée par une fenêtre du troisième étage dans un jardin, de l'immeuble qu'elle habitait. La mort a été instantanée.



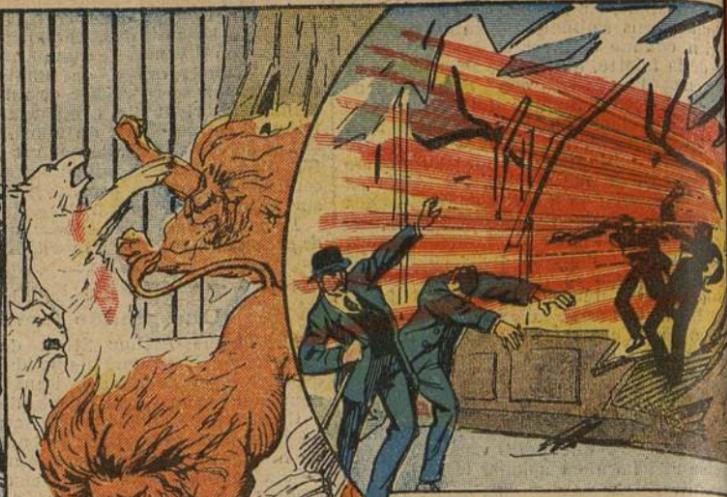
BROYÉ PAR UNE MACHINE. — Dans la petite commune de Moyraies, un jeune tisseur de 18 ans, voulant marcher d'une machine, a été happé par une transmission de dynamo. Le malheureux fut projeté autour de l'arbre, à une vitesse de 120 tours à la minute. Il a été horriblement mutilé.



CONTRE LE FISC. — Cinq mille personnes se sont mutinées à Tétana contre les agents du fisc ; ces derniers ont fait feu sur la foule. Les manifestants ont incendié la maison du percepteur. La garde civile a chargé. Dix habitants et un agent du fisc ont été blessés. ESPAGNE.



ÉCHAPPÉE A LA MORT. — Près de Bruxelles la femme d'un brasseur montait un escalier, une lampe à la main, quand un homme lui porta à la tête un coup de marteau, puis la ligota tandis que le feu prenait aux vêtements de la victime. L'homme s'enfuit alors et la femme, réussissant à se dégager, jeta un matelas dans la rue et, les jupes en flammes, se lança à son tour. Elle s'est brisée les deux jambes. BELGIQUE.



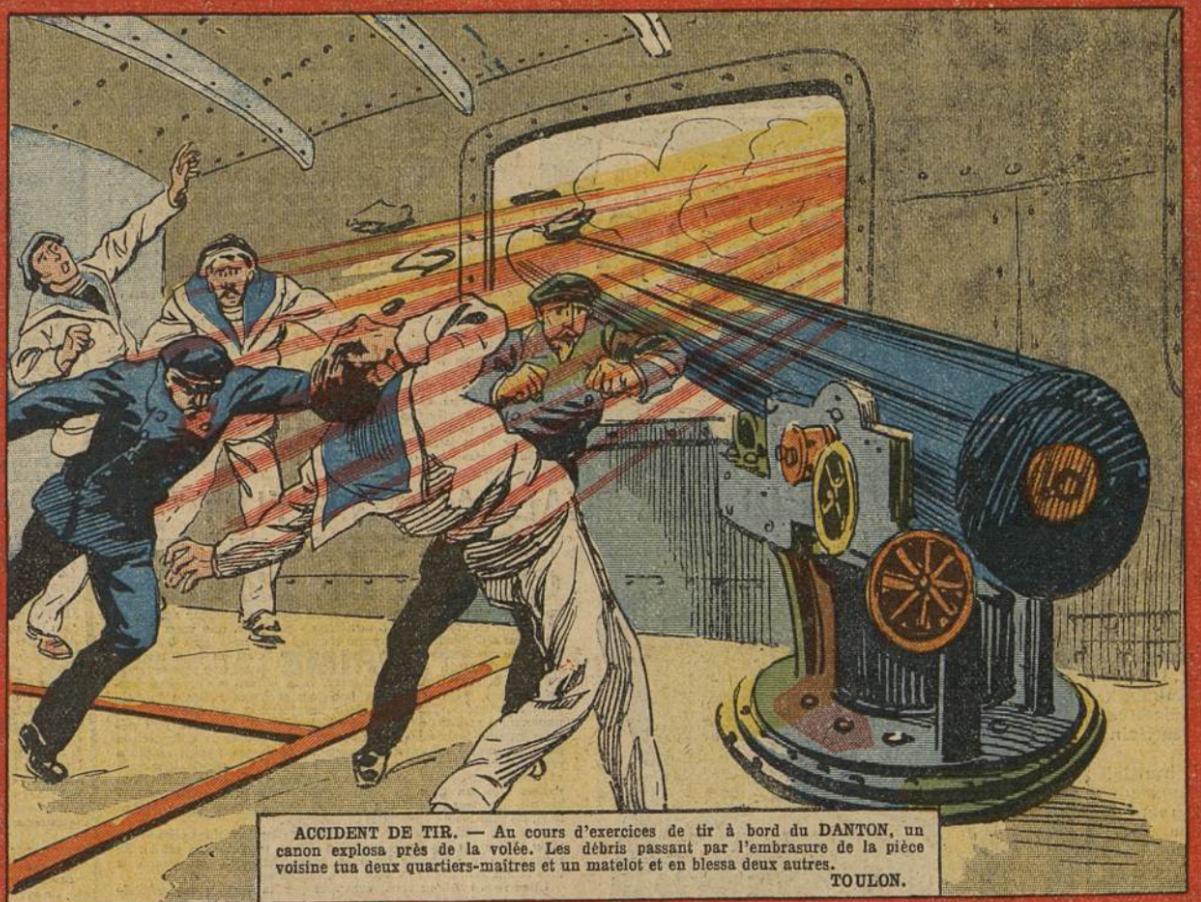
UNE EXPLOSION. — A Barcelone une explosion de gaz s'est produite à la suite de la Société La Catalane. L'édifice a été détruit et trois employés ont été grièvement blessés. Deux personnes qui passaient dans la rue ont également reçu des blessures. ESPAGNE.



POUR ÉCHAPPER AUX FLAMMES. — Sa lampe à alcool ayant fait explosion, une femme affolée ouvrit la fenêtre de son logement au deuxième étage d'une maison du faubourg Saint-Martin et jeta son bébé dans le vide. La concierge le reçut dans son tablier ; mais l'étoffe creva et l'enfant se tua. La mère se jeta également et se brisa les jambes. PARIS.

UNE CHAUDIÈRE SAUTE. — Un grave accident s'est produit à bord du bateau AMIRAL-EXELMANS. Un bouchon de chaudière ayant sauté, un chauffeur a été tué sur le coup ; un autre et le soutier ont été grièvement brûlés. Le premier a succombé. Quant au second mécanicien, il a été blessé légèrement. SÉNÉGAMBIE.

COMBAT D'OURS ET DE LION. — Vers une heure du matin, quatre lions logés dans un cirque, ayant réussi à faire sauter les cloisons qui les séparaient d'une cage où se trouvaient trois ours, y pénétrèrent et un combat furieux fut livré. Des trois ours, l'un est mort et les deux autres sont grièvement blessés. BORDEAUX.



ACCIDENT DE TIR. — Au cours d'exercices de tir à bord du DANTON, un canon explosa près de la volée. Les débris passant par l'embrasure de la pièce voisine tua deux quartiers-maitres et un matelot et en blessa deux autres. TOULON.



UN CARGO-BOT SOMBRE. — BÉRON, qui était parti pour Valence, a sombré vers minuit, entre Argès et Agde. Le capitaine, deux mécaniciens, un mousse, deux matelots et un mousse ont été noyés. Seul, le deuxième chauffeur se cramponna à la coque et fut sauvé. Les vagues finirent par le ramener sur le rivage. MARSILLE.



VICTIMES DU FROID. — Une patrouille composée de quatre hommes et d'un officier, partis en skis pour faire une reconnaissance, s'est égarée et a dû passer plusieurs nuits en plein air par une température sibérienne. Les cinq hommes relevés sans connaissance ont les membres gelés. ALLEMAGNE.



COURRIERS ASSASSINÉS. — Les deux indigènes qui assurent le courrier entre Bou-Denib et Bou-Anane ont été assassinés à Bli-ibill. Les chameaux, les armes et les sacoches contenant des lettres ont disparu. Les postes de Bou-Anane et de Bou-Denib sont partis à la recherche des assassins. ALGERIE.



UNE FAMILLE ÉCRASÉE. — La voûte d'une écurie s'est effondrée. Une mère de famille et ses cinq enfants ont été écrasés sous les débris ainsi que quarante moutons, un mulet et six vaches. BRIANÇON.



COLLISION D'AUTOS. — Une collision s'est produite à Buenos-Ayres. Parmi les personnes qui se trouvaient dans les voitures, l'aviateur argentin Jorge a été grièvement blessé ; le chargé d'affaires et le consul d'Allemagne ont été contusionnés. Le consul d'Angleterre est indemne. RÉPUBLIQUE ARGENTINE.